

LA POLICE INTERVIENT À LA LAITE-



EMEUTES À DRÂA BEN KHEDDA

page 5

RASSEMBLEMENT DES TRAVAILLEURS



LES CADRES RETRAITÉS AINSI QUE LES SGP DÉNONCÉS

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



Focus 2011

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

Métro, tramway et... PME

pages 6 et 7

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1455 Mardi 27 décembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

GESTION DES COMPTES SPÉCIAUX

LA MISE AU POINT DE DJOUDI



Lire en page 5

LES IMPORTATIONS DE SUCRERIES ONT TRIPLÉ

FACTURE « SUCRÉE » POUR LES ALGÉRIENS

Les Algériens ont consommé presque trois fois plus de sucre et de sucreries au mois de novembre dernier par rapport à la même période de l'année passée. Selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis), relevant des Douanes algériennes, la facture des importations en la matière est passée de 28,44 millions de dollars à 103,8, soit une augmentation de l'ordre de 265%. Celles des cafés et thés ont aussi augmenté de plus de 74% pour totaliser 28,88 millions de dollars en novembre dernier contre seulement 16,58 millions la même période en 2010, selon les chiffres provisoires du Cnis.



Lire en page 3

DOSSIER DES NOUVEAUX PARTIS



Ould Kablia veut un traitement rapide

Lire en page 24

UNIVERSITÉ SENGHOR ALEXANDRIE 2012

Des masters dans neuf spécialités cul- turelles

● L'université Senghor, opérateur direct des Sommets des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage, lance un concours d'entrée en 2e année du master en développement dans neuf spécialités, pour la rentrée 2012 : master de haut niveau, reconnu internationalement, en particulier par le Cames.

Lire en page 15

Repères

57

personne sont mortes asphyxiées par des émanations de gaz de janvier à décembre 2011 à travers le territoire national et 1.090 autres ont été sauvées, a indiqué, dimanche, le chargé de la communication à la direction générale de la Protection civile, Medjkane Mohamed Amokrane.

13

nouveaux projets d'investissement sur une trentaine de dossiers examinés ont été agréés par le Comité d'assistance et de localisation de la promotion d'investissement et régulation foncière (CALPIREF) de la wilaya d'Oran.

36

médecins, jouissant du grade de maîtres-assistants, ont été affectés à Béjaïa pour renforcer l'encadrement du nouveau CHU encore au stade de constitution, indique la Direction de la santé.

Le secteur de la poste à redynamiser



Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (P-TIC), Moussa Benhamadi, a souligné, dimanche à Tlemcen, la nécessité de "relancer" le secteur de la poste afin qu'il puisse "se redéployer et assurer des prestations de service de qualité aux usagers". Pour ce faire, le ministre a indiqué, lors d'une visite de travail dans la wilaya, que ces objectifs seront atteints grâce à un plan visant à "restructurer les infrastructures postales, à multiplier leur implantation dans les grands groupements urbains et les zones rurales pour étendre la couverture et à les doter en moyens humains compétents et équipements matériels performants". M. Benhamadi a également déploré le retard enregistré par la wilaya de Tlemcen dans le domaine de la poste et des télécommunications, rappelant que cette région a bénéficié d'équipements et de technologies de pointe pour améliorer le réseau Internet et augmenter le débit des connexions par la pose de liaisons en fibre optique. "Celles-ci doivent permettre la mise en place du système MSAN et généraliser les réseaux multiservices (téléphonie, Internet et vidéo)", a-t-il souligné.

Acquisition de nouveaux scanners

Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a indiqué, dimanche à Constantine, que son département a mis en place une enveloppe financière d'un million d'euros pour l'acquisition de nouveaux scanners pour les sept aéroports de l'Est du pays. Un premier lot de ces équipements destinés à la modernisation des infrastructures aéroportuaires sera livré "d'ici janvier 2012", a affirmé le ministre, soulignant "l'impact de ces nouvelles acquisitions de pointe dans la concrétisation du plan national de mise à niveau des aéroports". La mise en place de ces nouveaux scanners sera supervisée par les services de l'entreprise de gestion des services aéroportuaires (EGSA), a signalé M. Tou, ajoutant qu'il sera également procédé "prochainement" à l'acquisition d'un nouveau matériel de télé-surveillance qui sera installé dans l'ensemble des aéroports du pays. «Ces équipements sont destinés à améliorer la qualité des services offerts par les infrastructures aéroportuaires algériennes», a-t-il ajouté



Le tramway pour six wilayas



Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a annoncé, dimanche à Constantine, que les travaux de réalisation des tramways d'Annaba, Batna, Sétif, Sidi Bel-Abbès, Ouargla et Mostaganem seront lancés "début 2012". Les autorisations-programmes (AP) pour la réalisation de ces projets ont déjà été débloquées par les parties concernées, ce qui va permettre le lancement de ces chantiers "sans aucune contrainte financière", a affirmé le ministre lors d'une visite d'inspection dans la wilaya de Constantine. M. Tou a ajouté, d'autre part, que les 30 milliards de dinars constituant le montant de l'AP relative à la réalisation de l'extension du tramway de Constantine vers la nouvelle ville Ali-Mendjeli ont été également mobilisés et que la réalisation de ce projet sera lancée d'ici huit mois, "dès la finalisation de l'étude technique de faisabilité", a-t-il précisé. Le ministre a fait part, dans ce contexte, de la possibilité de l'inscription d'un nouveau projet d'extension de ce tramway vers la ville d'El-Khroub, considérée désormais comme une agglomération faisant partie du Grand Constantine. La

réception du premier tronçon du tramway de Constantine, entre le stade Benabdelmalek, au centre-ville, et la cité Zouaghi, sur une distance de 8,9 km est "en mesure de redéfinir la cartographie du transport dans cette ville quotidiennement étouffée par les bouchons et les embouteillages", a estimé M. Tou.

Dixit



Abdelmalek Sellal :

«Le taux de remplissage des barrages en exploitation à travers le territoire national a atteint 64,58%. Ce taux est très bon, sachant que la saison des pluies (février et mars) n'est pas encore arrivée. La réserve nationale en eau est passée à 3,7 milliards de mètres cubes à la faveur des dernières pluies, ce qui permettra à l'avenir de répondre aux besoins des citoyens et du secteur agricole en eau.»

Evacuer le stress à la mode chinoise !



Un tourbillon d'oreillers portant les noms de chefs de bureau ou de professeurs s'envole dans les airs, projetés par des centaines de Chinois réunis à Shanghai pour évacuer leur stress dans une gigantesque bataille de polochons. Cet événement annuel, organisé pour la cinquième fois, a connu un tel succès cette année que les organisateurs avaient prévu deux soirées avant Noël, et en préparent une troisième pour le 30 décembre.

"Parfois, nos patrons, nos enseignants ou les examens nous imposent de fortes pressions, alors aujourd'hui on peut se lâcher. Tout le monde peut écrire sur un oreiller le nom de son chef, de son professeur ou la matière d'un examen, et se faire plaisir en se défoulant au maximum", explique Eleven Wang, fondateur du rassemblement. "Après avoir libéré le stress, nous pouvons revenir dans la joie à notre vie de tous les jours." Durant la bataille, les oreillers fusent en tous sens, la plupart des combattants choisissant de s'en servir comme de projectiles plutôt que comme de massues. Quelques-uns, dépassés par la tournure des événements, essaient d'en tenir le plus possible sur leur tête pour se protéger, mais la plupart se jettent joyeusement dans la mêlée.

Meilleur alpiniste à... 15 ans



Ce week-end, un Américain de seulement 15 ans est devenu le plus jeune alpiniste à avoir gravi les plus hauts sommets de tous les continents. Preuve de sa précocité, il avait escaladé le Mont Everest à l'âge de 13 ans... Il n'a que 15 ans mais a déjà réalisé ce

que de nombreux alpinistes ne feront que dans leurs rêves. Ce week-end, Jordan Romero, un adolescent américain, a en effet annoncé sur son site internet avoir gravi les plus hauts sommets de tous les continents, explique l'AFP. Dimanche, il est ainsi redescendu vers le camp de base du Mont Vinson, haut de 4 897 mètres, en compagnie de son père et de sa belle-mère.

C'est à 10 ans que Jordan Romero a commencé ses différentes ascensions, en atteignant le sommet du Kilimandjaro (Tanzanie, 5.894 m) et du Mont Elbrouz (Russie, 5 642 m). Ce dernier est considéré par les alpinistes comme le toit de l'Europe, malgré le fait qu'il soit situé dans le Caucase, chaîne de montagnes située entre le Vieux continent et l'Asie. Quelques mois plus tard, il gravissait le Mont Aconcagua (Argentine, 6.962 m), puis le Mont McKinley en Alaska (États-Unis, 6 194 m). A 13 ans, c'était au tour de la pyramide Carstensz (Indonésie, 4.884 m), point culminant de l'Océanie, d'être vaincue, tout comme le mont Everest (Népal, 8.848 m), Jordan Romero devenant alors le plus jeune grimpeur du toit du monde. Véritable baroudeur, l'adolescent américain a donc battu, grâce à sa dernière ascension, le record de précocité de George Atkinson, un Britannique de 16 ans qui avait accompli cet exploit en mai dernier.

LES IMPORTATIONS DE SUCRERIES ONT TRIPLÉ

Facture « sirupeuse » pour les Algériens

Les Algériens ont consommé presque trois fois plus de sucre et de sucreries au mois de novembre dernier par rapport à la même période de l'année passée. Selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis), relevant des Douanes algériennes, la facture des importations en la matière est passée de 28,44 millions de dollars à 103,8, soit une augmentation de l'ordre de 265%.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Celles des cafés et thés ont aussi augmenté de plus de 74% pour totaliser 28,88 millions de dollars en novembre dernier contre seulement 16,58 millions la même période en 2010, selon les chiffres provisoires du Cnis. En somme, l'ensemble des importations algériennes, après une stabilité relative en octobre, a connu



Ingrédient incontournable des habitudes alimentaires algériennes.

une hausse vertigineuse estimée à 34 millions de dollars en novembre dernier, passant de 3,18 milliards de dollars en novembre 2010 à 3,21 milliards de dollars en novembre 2011. Pour les dix premiers mois 2011, les importations avaient aug-

menté de 17,54% pour s'établir à 39,16 milliards de dollars, selon les mêmes chiffres du Cnis. C'est d'ailleurs la tendance générale, à des exceptions près pour les biens alimentaires qui restent toujours en hausse de près de 48%, passant de 538

millions de dollars à 796 millions de dollars. Une hausse tirée essentiellement par les importations des céréales, semoules et farines dont les achats ont augmenté de 75,23% passant de 188,8 millions de dollars en novembre 2010 à 330,93 millions de dollars. L'exception c'est les biens d'équipements industriels et agricoles qui ont connu une diminution de plus de 27%, précise le Cnis des Douanes algériennes. Par ailleurs, si l'importation des viandes a connu une baisse de 49,4% de même que les produits laitiers (21,5%), les légumes secs eux ont enregistré une hausse de 10,3% portant la facture à 54,6 millions de dollars.

Le Cnis note également que le groupe des biens de consommation non alimentaires, avec une facture de 590 millions de dollars, a connu également une hausse de près de 18,5%. Une chose est cependant sûre, les Algériens consomment de plus en plus et les importations semblent prendre une courbe ascendante d'année en année davantage boostée par les nouvelles habitudes alimentaires des Algériens et la faiblesse de la production nationale. Même la production agricole, qui avait connu une amélioration ces dernières années dans certaines filières, notamment les céréales et les fruits et légumes, a rechuté aussi rapidement.

M. C.

RELATIONS ÉCONOMIQUES

Les produits algériens investissent les marchés du Golfe

PAR AMAR AOUIMER

« Le marché des Emirats arabes unis est, certes, un petit marché de proximité, mais il est la plaque tournante des échanges commerciaux avec les pays environnants du Golfe qui représente 1,5 milliard de consommateurs. Les produits marocains et tunisiens y sont déjà commercialisés, ceux de l'Algérie devront également être présents » a notamment déclaré, hier, Mohamed Benzarek, directeur du développement international du Groupe Fares General Trading (FGT).

Intervenant au cours d'une journée d'information organisée à l'agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) dans le cadre de l'offre de services pour la mise en place d'un show room des produits algériens à Dubai, il souligne que l'essentiel consiste, dans l'immédiat, à faire connaître les produits «made in Algeria» et permettre aux opérateurs algériens d'exporter et d'importer des produits ou effectuer des échanges commerciaux avec leurs homologues émiratis.

Il s'agit, selon lui d'offrir des services aux exportateurs d'Algérie relatifs à la publicité et à la commercialisation de leurs marchandises, mais également trouver des distributeurs pour l'écoulement des produits provenant du marché algérien.

Cependant, les promoteurs du marché de Dubai veulent s'imprégner des spécificités des produits pour savoir s'ils sont compétitifs et concurrentiels et s'ils répondent aussi aux normes internationales en termes de qualité et d'emballage.

L'important pour les promoteurs du commerce extérieur émirati consiste, donc, à savoir si les produits importés d'Algérie sont conformes aux normes et standards internationaux pour pouvoir être exportés sur le marché extérieur.

Benzarek indique, par ailleurs, que les responsables émiratis cherchent à localiser des distributeurs de produits algériens afin

de mieux cibler les clients dans l'optique d'instaurer un partenariat et une coopération avec les opérateurs économiques algériens, d'une façon permanente à Dubai.

Méticuleux et pointilleux, les responsables émiratis pensent à organiser tous les circuits de commercialisation et de distribution, notamment pour ce qui concerne le transport aérien ou maritime des marchandises, la logistique et l'octroi des visas pour les opérateurs algériens.

Cette première rencontre avec les entrepreneurs algériens doit permettre au FGT de connaître les caractéristiques de chaque produit en provenance d'Algérie, en analysant, notamment des échantillons de chaque produit valable une année, particulièrement dans le domaine de l'agroalimentaire où les opérateurs nationaux possèdent une longue expérience en matière d'exportation. Les émiratis veulent diffuser un film documentaire relatant les produits algériens et la production de marchandises en ayant une meilleure connaissance des prix et de la disponibilité permanente des produits afin d'éviter une rupture des stocks sachant que les consommateurs émiratis sont fidèles aux produits qu'ils consomment régulièrement.

Benzarek veut également avoir une idée sur les produits algériens exportés sur le marché européen afin de déceler les éventuelles erreurs et pour mieux cerner la problématique de l'emballage qui joue un rôle prépondérant dans la fonction d'exportation. Les conditions d'exportation pour les opérateurs économiques algériens sur le marché de Dubai sont simples et non contraignantes, mais doivent obéir à une règle en matière de taxe, à savoir s'acquitter du paiement d'une redevance fiscale de 4% appliquée sur les produits faisant leur introduction sur le marché émirati.

Pour le directeur général de l'Algex, Mohamed Bennini, les possibilités de placement des produits algériens sur le marché de Dubai sont nettes et importantes, car nos produits ont atteint un certain

niveau de compétitivité et ont des atouts à faire valoir. Dans l'optique de l'ouverture d'une représentation du FGT groupe, l'ad-

hésion des entreprises algériennes est fortement souhaitée.

A. A.

SOUS LA PLUME

Bien serré et bien sucré

PAR SORAYA HAKIM

C'est bien connu les Algériens sont portés sur le sucre. Les douceurs sont le péché mignon des seniors. C'est que dès la petite enfance nous sommes conditionnés par le sucre. Le mauvais pli est pris. Et puis il y a les mœurs culinaires et surtout les us et coutumes où il est inconcevable de ne pas avoir une bouteille de limonade en réserve à poser sur la table pour un convive.

Chez les plus démunis le traditionnel « Selecto » fait office de fruits. Dans le café noir, les gens ont la main lourde et mettent parfois jusqu'à trois morceaux dans une toute petite tasse. La pâtisserie chez beaucoup de familles est une règle d'or notamment dans les fêtes où elle trône en reine, fierté de la maîtresse de maison. La prise de café au lait l'après-midi ne se fait jamais sans une pâtisserie ou un gâteau traditionnel. Qu'importe... pourvu qu'il y ait l'ivresse !

Pourquoi cette addiction à la sensation sucrée, le bonheur serait-il dans l'assiette d'abord dans la

bouche ensuite ! Des études scientifiques vont même jusqu'à vanter les bienfaits du chocolat pour le stress. La déprime, les nerfs, l'inactivité ce n'est pas ce qui manque chez nous, tout est bon pour s'empiffrer de sucreries, au diable l'avarice d'un pancréas mis à mal et bonjour l'hyper-glycémie et la débauche calorique. Certes le

corps, le cerveau, les neurones ont besoin de sucre pour fonctionner mais chez nous tout fonctionne à l'excès, pas étonnant que la facture d'importation de sucre ait augmenté. Les achats de sucre ont

triplé, passant de 28,44 millions de dollars à 103,8 millions, des chiffres pris sur une période de référence. On comprendra pourquoi, l'augmentation du sucre en janvier 2011 avait semé le vent de la révolte. Il n'était pas question de priver la population du seul luxe qu'elle peut se permettre. Celui de sucrer à volonté son petit noir bien serré sans un centime de plus. Producteurs de sucre, à bon entendeur salut !

S. H.

ELLES ONT CONNU UNE AVANCÉ QUALITATIVE EN 2011

Les relations algéro-américaines de plus en plus étroites et fortes

Les relations bilatérales entre l'Algérie et les Etats-Unis traversent une période faste. Durant l'année 2011, la dynamique de rapprochement a connu une grande avancée qualitative et un renforcement des plus actif.

PAR SADEK BELHOCINE

Cette dynamique est aussi attestée et confirmée par des visites devenues plus fréquentes et plus régulières des hauts responsables américains en Algérie. « Les relations sont de plus en plus étroites et fortes non seulement sur le plan bilatéral pour les questions politique, économique, militaire et sécuritaire, mais se sont étendues également à la concertation sur les questions régionales et internationales », souligne à l'APS l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Abdallah Baali. Les officiels américains, pour leur part, ne ratent aucune occasion pour saluer l'excellente coopération entre les deux pays. En recevant en mai dernier dans la capitale fédérale le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, a affiché clairement ce grand élan dans les rapports en déclarant que la visite du chef de la diplomatie algérienne s'inscrit « au nom d'une relation très importante que les Etats-Unis entretiennent avec l'Algérie » et la chef de la diplomatie américaine d'attester de la gratitude de la première puissance mondiale vis-à-vis de l'Algérie : « Les Etats-Unis sont très reconnaissants pour l'excellente coopération de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme ». Algériens et Américains se concertent régulièrement sur cette question et étudient les voies et moyens de les consolider davantage. Dans ce contexte, le président Barak Obama, à travers son conseiller à la Maison-Blanche, a fait part au président



Des relations au beau fixe.

Abdelaziz Bouteflika non seulement de son engagement à « édifier de fortes relations entre les deux pays », mais aussi de « sa gratitude pour les efforts et la coopération de l'Algérie » dans la lutte contre le terrorisme, qui est perçue comme un partenaire incontournable dans la région de l'Afrique du Nord. Les visites de responsables américains à Alger se sont succédées à Alger durant l'année 2011. Ainsi, tour à tour, le secrétaire d'Etat adjoint, William Burns, du chef du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom), Carter Ham, du secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, Jeffrey Feltman, du sous-secrétaire d'Etat adjoint pour le Maghreb, Raymond Maxwell, du haut conseiller au Bureau des affaires politiques et militaires auprès du département d'Etat, Mark Adams, et du Coordonnateur pour le contre-terrorisme au département d'Etat, Daniel Benjamin qui s'est déplacé à Alger, durant l'année, à deux reprises pour la première réunion du groupe de contact de coopération algéro-américaine de la lutte contre le terrorisme et les questions de sécurité connexes, et pour le Forum global de la lutte antiterroriste ont effectué le déplacement à Alger. La coopération s'est développée et un parte-

nariat anti-terroriste à la faveur de la conférence d'Alger sur la lutte contre le terrorisme dans les pays du champ (Algérie, Mauritanie, Niger et Mali), suivie par des discussions plurilatérales qui avaient réuni à Washington les représentants des quatre pays et des officiels américains de haut rang tant de la Maison Blanche que du département d'Etat et du Pentagone. La contribution de l'Algérie dans la lutte mondiale contre le terrorisme a été, par ailleurs, consacrée à travers sa participation active dans le lancement, en septembre à New York, du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) initié par les Etats-Unis et dont l'Algérie est l'un des membres fondateurs. Forte de son expérience acquise non seulement sur le plan national dans la lutte contre le terrorisme mais aussi sur le plan de la mobilisation régionale notamment pour la région du Sahel l'Algérie a été choisie par ce Forum mondial pour présider durant deux années avec le Canada l'un des 5 groupes de travail, qui est consacré au renforcement des capacités dans la région du Sahel.

Le partenariat économique insuffisant

Il reste que le partenariat dans le domaine économique, reste confiné dans le

secteur des hydrocarbures. Les Etats-Unis continuent à occuper le rang de premier client de l'Algérie qui est classée, selon le département américain du Commerce, parmi les 20 premiers pays ayant une balance commerciale excédentaire avec les Etats-Unis. Pour donner un nouvel élan et promouvoir ce partenariat les visites de délégations d'hommes d'affaires américains se sont poursuivies cette année. Une rencontre algéro-américaine sur l'industrie pharmaceutique a été organisée à Alger avec pour perspective que l'Algérie devienne le pôle d'excellence et la destination pour la région Afrique et Moyen-orient en ce qui concerne la recherche dans la pharmacie et la bio pharmacie. Dans le but de renforcer la coopération dans ce secteur, le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, a même effectué une visite respectivement à Washington où il a rencontré, notamment, la secrétaire américaine à la Santé, Kathleen Sebelius, et à Boston où il a visité plusieurs firmes pharmaceutiques.

Deux autres missions économiques américaines en Algérie sont d'ores et déjà prévues pour 2012 dont l'une sera composée essentiellement de compagnies actives dans les secteurs de l'agriculture, de l'hydraulique et de la construction. Sur le plan politique, les vastes réformes politiques et économiques engagées pacifiquement en Algérie ont été favorablement accueillies par les Etats-Unis qui ont été les premiers à saluer les efforts continus du pays pour assurer un meilleur ancrage de la démocratie. Ainsi, le président Obama a réitéré que « les Etats-Unis sont résolus à poursuivre leur coopération avec le gouvernement algérien qui œuvre à répondre aux besoins de tous les Algériens ».

Lors d'une audition consacrée à l'Algérie au Sénat américain, le président de la sous-commission du Moyen-Orient de la Chambre haute du Congrès, Robert Casey, a clairement observé que le mouvement des manifestations en Algérie « a été, de loin, limité par rapport à celui des autres pays de la région » du fait, selon lui, que « les revendications sont davantage d'ordre économique et social que politique ».

S. B.

HOMMAGE OFFICIEL AU GÉNÉRAL BIGEARD À PARIS

Plus de 8.000 signatures contre

PAR RAYAN NASSIM

L'appel "Non à l'hommage officiel au général Bigeard", contre le transfert aux Invalides des cendres de cet officier au lourd passé indochinois et algérien, rencontre un grand succès, recueillant lundi plus de 8.000 signatures de personnes de toutes opinions et de toutes origines.

Une semaine seulement après sa mise en ligne sur le site nonabigeardauxinvalides.net, quelque 8.033 personnes se sont prononcées contre cette "opération politicienne".

Des anciens ministres, des responsables politiques et syndicaux, des représentants d'associations, des élus, des intellectuels de renom, des artistes, des

témoins et acteurs majeurs des guerres d'Indochine et d'Algérie, parmi lesquels des militaires, des citoyens de tous horizons soutiennent cette démarche, rapporte l'APS. Selon la Ligue des droits de l'Homme, nombreux sont les signataires à faire l'objet de "menaces, de dénonciations haineuses, notamment sur des sites cultivant la nostalgie du temps des colonies et de l'Algérie française et/ou sur des sites d'extrême droite".

"Cette pression ne nous fera évidemment pas dévier : nous continuons et continuerons notre action contre cette falsification du passé coloniale à visée électorale", insiste la LDH, invitant les citoyens à "signer et à faire signer" l'Appel.

Selon les premiers signataires, dont les historiens Mohamed Harbi, Olivier Le Cour Grandmaison et Gilles Manceron, l'ancien résistant Raymond Aubrac et la veuve de Maurice Audin, Josette Audin, il y a "une certaine indécence à mettre Bigeard au rang d'autres grands militaires qui reposent aux Invalides parfois depuis des siècles".

"Une telle initiative serait une insulte à divers peuples qui acquièrent au prix fort, naguère leur indépendance. Ces pays sont libres depuis des décennies, ils ont le plus souvent des relations cordiales avec le nôtre. A-t-on pensé un instant quel signal le gouvernement français s'apprête à leur envoyer ? Est-ce du mépris à l'état pur ou de l'inconscience ?" se sont-ils demandés.

Les signataires exigent du ministère de la Défense de renoncer à cette "initiative historiquement infondée, politiquement dangereuse et humainement scandaleuse", déclarant refuser que "la notion d'héroïsme soit liée à l'histoire de cet homme". Le ministère français de la Défense avait annoncé à la mi-novembre que les cendres de Bigeard, mort en 2010, seront transférées à l'hôtel des Invalides.

Le rôle de Bigeard dans la répression des militants du FLN durant la bataille d'Alger en 1957 où la torture qu'il a qualifié de "mal nécessaire" a été systématiquement pratiquée par les régiments parachutistes, est souvent cité par les historiens.

R. N.

RASSEMBLEMENT DES TRAVAILLEURS DEVANT LE SIÈGE DE L'UGTA

Les cadres retraités et les SGP dénoncés

La zone industrielle de Rouiba s'est invitée dans la matinée d'hier à Alger au siège national de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), à la faveur du déplacement de centaines de travailleurs venus pour protester contre les mesures d'exclusion et de persécution dont ils se disent victimes de la part de leurs responsables directs.

PAR LARBI GRAÏNE

Les marches auxquelles ont appelé les organisateurs et qui devaient s'ébranler depuis le siège de l'UGTA vers les ministères du Travail et de l'Industrie, n'ont finalement pas eu lieu, les manifestants se sont donc contentés d'un rassemblement avec slogans et pancartes brandies à l'intérieur de l'enceinte de la centrale syndicale, sous l'œil avisé des policiers déployés aux alentours mais qui n'ont pas eu besoin d'user de la force pour interdire les deux marches. Les responsables syndicaux ont donc tout fait pour faire passer le message d'un dénoue-



ment possible de l'affaire sans avoir à recourir à ces solutions extrêmes. Le SG de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, a donc convié les cadres syndicaux de la zone industrielle (ZI) à un conclave afin de décider des mesures à suivre. Après une attente qui aura duré quelques trois bons quarts d'heure, Mokdad Messaoudi, SG de l'union locale de Rouiba, a annoncé à l'assistance l'envoi d'une délégation auprès du ministère de l'Industrie pour exposer les revendications des travailleurs. La réunion qui a regroupé le SG de l'UGTA, Salah Djenouhat et les responsables locaux de la ZI de Rouiba, a dégagé trois problèmes fondamentaux dans ce conflit. Il s'agit du non respect des lib-

ertés syndicales, le licenciement abusif des travailleurs, et l'accaparement des postes de responsabilité par des cadres retraités touchant un double salaire. « Il est inacceptable que ce genre de situation se produise, nous n'avons jamais eu de

cesse de demander aux pouvoirs publics la réhabilitation du secteur public, or on voit sur le terrain que ces gestionnaires sont en train de casser ce secteur » a déclaré Abdelmadjid Sidi Saïd. L'UGTA n'hésite pas à accuser les SGP (Société de gestion et de participation) de « communiquer de fausses informations au centre de décision à savoir les ministères du Travail et de l'Industrie ». Aujourd'hui même, cinq travailleurs devront comparaître devant le juge, ils sont accusés, entre autres, à en croire les travailleurs d'avoir diffamé leur directeur. Il n'y a pas que les travailleurs de la ZI de Rouiba qui ont fait acte de présence. Des travailleurs de l'entre-

prise Reelec, (basée à Baba Hassan), qui est une entreprise publique de prestation de service en matière d'électricité et d'électronique industrielle, ont tenu également à y assister. « cinq employés dont un cadre supérieur ont été licenciés » selon des manifestants rencontrés sur place. « Les travailleurs ont gelé le bureau syndical, on a voulu organiser à plusieurs reprises des assemblées générales, mais les AG ont été systématiquement empêchées par les agents de sécurité qui ont interdit l'accès à la salle » explique-t-on. Et nos interlocuteurs de préciser « les agents de sécurité obéissent au responsable de la sécurité, qui est membre du syndicat d'entreprise alors que la loi ne lui permet pas de figurer dans un syndicat ». D'après ces employés « les responsables ont cherché visiblement à provoquer des disputes entre travailleurs favorables et hostiles aux AG ». Et d'ajouter « Nous avons ensuite organisé des journées de protestation à l'intérieur de l'entreprise. Au 4^e jour, les premières sanctions tombent, en plus des cinq licenciements, on a prononcé trente-trois suspensions sans que les concernés ne soient auditionnés ou passés devant le Conseil de discipline ». Parmi les causes de ce conflit, nos interlocuteurs citent l'occupation des postes d'encadrement par des retraités. « Le directeur de la réalisation et ceux des Finances, des affaires commerciales et du département de réalisation sont tous des retraités. Le directeur de la réalisation a 70 ans et a recruté des connaissances, les secrétaires, le juriste et même les chauffeurs sont des retraités » déplore-t-on. L. G.

GESTION DES COMPTES SPÉCIAUX

La mise au point de Djoudi

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les comptes d'affectation spéciale du Trésor, actuellement au nombre de 70, sont gérés et contrôlés au même titre que les dépenses budgétaires, a assuré hier à Alger le ministre des Finances Karim Djoudi, écartant toute gestion "opaque" de ces comptes. « Qui a parlé d'une gestion opaque des comptes spéciaux ? », s'est-il interrogé en réponse à des journalistes en marge d'une journée parlementaire sur la loi relative au règlement budgétaire, organisée par l'APN. Les comptes d'affectation spéciale du Trésor répondent, selon lui, aux objectifs des poli-

tiques sectorielles et "sont soumis aux règles de contrôle et de maîtrise budgétaire et gérés d'une manière identique à la gestion du budget de l'Etat". La seule différence entre la dépense budgétaire et la dépense des comptes d'affectation spéciale est que cette dernière n'est pas clôturée avec un exercice précis, mais reportée d'un exercice à un autre, a-t-il détaillé. De son côté, le président de la cour des comptes, Abdelkader Benmaârouf, a affirmé que la gestion des comptes spéciaux du Trésor était "normale". Ces comptes sont "votés par le Parlement et contrôlés normalement", s'est-il limité à déclarer. Plusieurs parties de la société civile et même

des institutions internationales déplorent une gestion du moins inefficace des comptes spéciaux, dotés dans la plupart des cas de fonds importants sans pour autant pouvoir relever les défis de développement pour lesquels ils ont été créés, selon ces sources. Interrogé sur un éventuel passage à une loi du règlement budgétaire de l'exercice N-2, alors que la loi en vigueur évalue l'exécution de l'année N-3, Djoudi a répondu : "Notre souhait est d'aller à N-2, nous avons mis en place un processus de modernisation du système budgétaire qui intègre la comptabilité et nous attendons la généralisation du système informatique intégré pour pouvoir réaliser

cet objectif". Evoquant la loi organique des lois de finances, attendue depuis plusieurs années, le ministre a souligné qu'il "ne suffit pas de produire une loi mais il faut mettre en place tous les outils pour la rendre opérationnelle, la loi organique sera présentée une fois ces outils prêts". Concernant l'avancement des négociations sur l'acquisition par l'Etat de Djedda, Djoudi a réaffirmé que "les choses avancent normalement" et que l'accord de confidentialité "sera signé avant la fin de l'année", c'est-à-dire dans moins d'une semaine. L'accord final entre l'Algérie et l'OTA sera ensuite "signé rapidement", a-t-il dit. L. B.

BOUMERDÈS, SITE DE CHALET DES ISSERS

La RN 68 fermée par des habitants

PAR TAHAR OUNAS

Les habitants du site des chalets des Issers sont en colère. Hier, plusieurs dizaines d'entre eux sont descendus dans la rue pour réclamer leur logement dans des habitations décentes. Pour faire entendre leurs voix, ils ont bloqué la RN 68, reliant les wilayas de Boumerdès et Tizi-Ouzou via Chabet El-Ameur, cela durant plus de cinq heures à l'aide de troncs d'arbres et de pierres et ont même brûlé des pneus. Ce qui a poussé ces habitants à sortir dans la rue c'est, selon certains d'entre eux, la grave dégradation du cadre de vie au niveau du site dans lequel ils habitent depuis plusieurs années. Ces habitations censées être provisoires et destinées aux sinistrés du séisme de 2003 sont devenues, au fil du temps, inhabitables. Pis encore, elles sont devenues sources de plusieurs désagréments notamment en cette période hivernale où l'eau s'infiltrait à l'intérieur des chalets. L'eau de pluie coule à l'intérieur et les habitants ne peuvent plus supporter cette situation. Une enquête sociale de wilaya avait rendue, récemment, un constat peu reluisant de la situation des sites de chalets implantés à travers plusieurs localités de Boumerdès. Pour revenir à ce site, il est quasiment dégradé, il n'est pas viabilisé, pas de ruelles bitumées et les eaux usées s'y répandent à ciel ouvert en plusieurs endroits.

À l'heure où nous mettons sous presse, la route était encore fermée et aucun respons-

able, d'après des protestataires, n'est venu s'inquiéter de la situation. Les voyageurs étaient hier bloqués et plusieurs ont fait le détour par la localité de Touzaline via Chabet El Ameur pour rejoindre les Issers. D'autres ont préféré carrément rebrousser chemin. La gestion des dossiers du logement dans cette

localité est loin d'être résolu, du fait que plusieurs logements ne sont toujours pas attribués. 144 logements sont en attente d'attribution et les mal logés attendent toujours l'affichage de la liste des bénéficiaires qui n'est toujours pas rendue publique même si plusieurs listes l'ont été à travers d'autres

localités et pourtant les instructions du président de la République étaient d'attribuer les logements « prêts » avant le mois de juin dernier. T. O.

LA POLICE INTERVIENT À LA LAITERIE Emeutes à Drâa Ben Khedda

PAR LOUNES BOUGACI

Des émeutes ont éclaté hier, lundi, aux alentours du siège de la laiterie de Drâa Ben Khedda, onze kilomètres à l'ouest de la ville de Tizi-Ouzou. C'est suite à l'intervention des brigades antiémeutes que tout a commencé donnant lieu à des scènes d'émeutes. La police est arrivée aux environs de 9 h du matin afin de déloger les centaines de travailleurs qui occupaient l'entrée principale de l'usine depuis le 9 octobre 2011, date du déclenchement de la grève illimitée. Des jeunes, non impliqués dans cette affaire, ont aussi tenu à prendre part aux émeutes en guise de solidarité avec les travailleurs de l'ex-Onalait. Pour disperser la foule, les brigades antiémeutes ont fait usage de bombes lacrymogènes mais en dépit de cela, les affrontements se sont poursuivis pendant plus d'une heure, créant un climat de panique dans la

partie sud-est de Drâa Ben Khedda où est située l'entreprise. La police a procédé à l'arrestation de cinq personnes au moment où plusieurs pneus brûlaient au milieu de la chaussée. Loin d'apaiser les esprits, l'intervention d'hier n'a fait qu'attiser les tensions puisque les travailleurs sont restés déterminés à ne pas lâcher du lest en dépit de ce qui s'est passé. Un syndicaliste a affirmé aux journalistes que l'ordre d'évacuer les lieux a été donné par la wilaya et cette instruction a été exécutée sans que les travailleurs n'aient été destinataires d'aucune notification. Notons que suite à cette grève illimitée, le propriétaire de l'entreprise a déposé une plainte contre les travailleurs. Des mesures disciplinaires ont été également prises et ont abouti au licenciement de 57 employés dont 38 ont été sommés par la justice de payer la somme de 5,8 milliards de centimes de dommages et intérêts. L. B.

TRIBUNAL D'ALGER

Le procès de 12 présumés terroristes reporté au 26 janvier

Le procès de 12 présumés terroristes, dont 5 en fuite, poursuivis pour adhésion à un groupe terroriste en 2010 dans la région centre du pays, a été reporté hier au 26 janvier par le tribunal criminel près la Cour d'Alger.

Le président du tribunal, Omar Benkharchi, a décidé le report du procès en raison de l'absence de l'avocat de l'un des accusés. Selon des avocats de la défense, les faits remontent à 2010 lorsque le prévenu principal dans cette affaire, le dénommé K. Ishak tenta de recruter dans le quartier de Kouba (Alger) des repris de justice afin de constituer un groupe de soutien et d'appui logistique aux groupes terroristes sévissant dans la région du Centre. Selon la même source, K. Ishak avait réussi à recruter d'autres membres du groupe en question en prison où il avait purgé une peine pour une affaire de terrorisme. APS

CHRONO
JUILLET

4 juillet

Maroc : Des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes du Maroc pour demander plus de réformes politiques deux jours après la victoire écrasante du "oui" au référendum sur le projet constitutionnel du roi Mohammed VI. Les manifestants se sont rassemblés à Rabat, Casablanca et Tanger à l'appel du Mouvement du 20 février. Des contre-manifestations ont également eu lieu et quelques incidents ont été notés.

9 juillet

Soudan : Le ministre soudanais des Affaires présidentielles Bakri Hassan Saleh a déclaré sur la télévision d'Etat que "la République du Soudan reconnaît la République du Sud-Soudan comme un Etat indépendant, selon les frontières du 1er janvier 1956".

11 juillet

Syrie : les ambassades des USA et de France sont attaquées par des partisans du régime syrien de Bachar al Assad.

Chute des marchés boursiers dans la zone euro : conséquence d'une indécision des dirigeants européens concernant le sauvetage de la Grèce.

19 juillet

Algérie : 12 ans de prison, c'est la condamnation des deux assassins présumés de Matoub Lounès à Tizi-Ouzou. Une peine qui correspond et qui justifie leur période de détention provisoire. La famille de Matoub Lounès, assassiné le 25 juin 1998, a dénoncé une parodie de justice : "l'instruction a été bâclée".

26 juillet

Afrique du Sud : Un homme de 50 ans a été retrouvé dans une morgue sud-africaine du village du Cape Est après y avoir passé plus de 24 heures. Les employés de la morgue ont entendu des cris. Ils se sont enquis dans un premier temps, croyant à un fantôme avant de revenir à la morgue pour libérer le faux mort. La famille a expliqué qu'elle avait cru l'homme mort, ne parvenant pas à le réveiller de sa sieste.

●●●

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Métro, tramway

L'année 2011 qui s'achève aura été particulièrement dense en réalisations socio-économiques et acquis sociaux des travailleurs, sur fond d'amélioration des principaux agrégats économiques, en dépit d'un contexte international stressé par la crise des dettes souveraines.

PAR INES AMROUDE



Alger a ainsi son métro et son tramway, deux projets qui donnent une nouvelle texture, plus moderne aux transports algériens, appelés à se développer davantage au niveau des grandes agglomérations urbaines du pays.

L'entrée en fonction du métro d'Alger a donné à la capitale une dimension plus conforme à son statut de grande ville méditerranéenne, mais a surtout été le résultat de la relance par le Président Abdelaziz Bouteflika de ce projet, longtemps "mis en veille".

Des viaducs mis en service

L'autre grande satisfaction de l'année 2011 aura été (pratiquement) l'achèvement, à quelques "viaducs près", de l'autoroute Est-Ouest. Une infrastructure routière qui a redynamisé les échanges commerciaux et les opportunités d'affaires entre les différentes plateformes économiques régionales. Le transport de marchandises, agricoles, industrielles ou des demi-produits industriels devrait dès 2012 enregistrer des gains de temps et de coûts très importants, une condition du reste vitale pour la rentabilité des PME et des professionnels de l'agriculture.

Pour autant, il sera également agréable pour les Algériens, touristes ou "weekenders", de se déplacer à l'intérieur du pays dans de parfaites conditions de sécurité routière et en un temps très court.

Globalement, l'année 2011 aura été "un

bon cru" sur le plan financier, en dépit des "coups de grison" de la crise des dettes souveraines qui a mis à genoux pratiquement beaucoup d'économies de la zone euro, et qui risque de s'étendre aux autres zones monétaires. Ainsi, le Fonds monétaire international (FMI) classe l'Algérie au titre du pays le moins endetté des 20 pays de la région MENA. L'Algérie occupe aussi le deuxième rang des plus gros détenteurs de réserves officielles de change après l'Arabie saoudite.

Dans son dernier rapport sur les Perspectives économiques pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), le FMI indique que la dette extérieure de l'Algérie ne représente que 2% du PIB en 2011 et devra reculer encore à 1,7% en 2012.

La moyenne de la dette extérieure dans les pays exportateurs de pétrole de la région MENA est de 25,5% du PIB, les plus fortement endettés étant le Bahreïn et le Koweït avec respectivement 148% et 70% du PIB. Par ailleurs, le Fonds estime que l'Algérie clôturerait l'année 2011 avec des réserves de change officielles de 188,8 milliards de dollars avec des projections de 210,8 milliards de dollars en 2012.

Avec une inflation prévisionnelle fin 2011 de 4% et un taux de croissance hors hydrocarbures de plus de 6%, l'économie algérienne, sans atteindre des "sommets", reste relativement bonne et à l'abri des crises systémiques, s'accordent à dire les institutions de Bretton-Woods (FMI-BM).

●●●

DE L'ANNÉE

et... PME

Le métro et le tramway d'Alger auront été, sur le front des réalisations socio-économiques, la grande satisfaction du secteur des

transports, un des vecteurs essentiels de la croissance économique et de l'amélioration des conditions de vie.

●●●

SNMG coûtera quelque 75 milliards de dinars au budget de l'Etat.

L'accès au logement revu

Les préoccupations des jeunes, notamment en matière d'accès au logement, ont été, par ailleurs, au devant des préoccupations des pouvoirs publics qui ont décidé, lors du Conseil des ministres de février dernier, de consacrer pas moins de 40% du parc logement à réaliser durant ce quinquennat à cette frange de la société algérienne. Le gouvernement avait décidé, pour permettre aux jeunes de moins de 35 ans de bénéficier de logements, de redynamiser le logement promotionnel subventionné, qui remplace les formules de logement social participatif (LSP) et de location-vente. Ces deux formules "ont montré leurs limites", selon le ministre de l'Habitat, M. Nouredine Moussa, selon lequel un programme additionnel de 50.000 logements promotionnels, adossé à des facilités bancaires, a été inscrit en 2011 et réservé aux jeunes. 2011 aura été, par ailleurs, l'année des PME. "Le soutien de l'Etat a été pratiquement total pour relancer là où c'était nécessaire, soutenir là où il le faut, et encourager quand cela s'impose", selon les observateurs. A l'issue des travaux de la tripartite de mai 2011, d'importantes mesures pour soutenir l'économie nationale et la prémunir des effets de la crise des dettes souveraines ont été prises par le gouvernement.

D'importants soutiens à l'investissement

Les mesures prises ainsi ont été en leur temps annoncées, mais il reste que, selon le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, "tout ce que l'Etat abandonne comme fiscalité en termes de soutien à



l'investissement atteint 450 milliards de dinars par an", pour illustrer, selon lui, la mobilisation des ressources financières de l'Etat au profit des entreprises. Ce montant "comporte tous les soutiens octroyés aux entreprises algériennes qu'elles soient publiques ou privées", a-t-il ajouté, citant, entre autres, la bonification des crédits à l'investissement et l'octroi quasi gratuit du foncier dans certaines régions du pays.

Pour autant, malgré ces efforts qui accompagnent le vaste programme national d'investissements publics durant les dernières années, "beaucoup reste à faire",

particulièrement en matière de climat des affaires et dans lequel l'Algérie "est en retard", a reconnu M. Ouyahia.

"Il y a une réalité que le gouvernement assume au côté du monde des affaires", a dit M. Ouyahia, ajoutant que "nous voulons améliorer le climat des affaires au niveau des banques et au niveau de l'accès aux titres de propriété (de foncier), mais ne pensez pas que l'Algérie est un tableau noir", a averti le Premier ministre.

Louable tripartite mais...

Trois grandes décisions avaient été décidées lors de la tripartite de mai dernière : remplacement du Crédoc (Crédit documentaire, décrié par le patronat) par la "remise documentaire" pour les producteurs de biens et services et le relèvement du seuil du paiement libre à 4 millions de dinars (contre 2 millions de dinars auparavant), le rééchelonnement des créances bancaires des PME confrontées à des difficultés de remboursement ainsi que la bonification, à partir du mois de juillet, des crédits d'investissement accordés aux PME. Pour les PME, le soutien de l'Etat aura été ainsi très important. Le rééchelonnement des dettes (des PME) a concerné à peu près un encours de 200 milliards de dinars, avait annoncé le ministre des Finances.

I. A. et APS

CHRONO
JUILLET

●●●

28 juillet

Algérie : Le fils d'Ali Belhadj, co-fondateur du Front islamique du salut (FIS) dissout en 1992, a été tué par les forces de sécurité alors qu'il s'apprêtait à commettre un attentat terroriste à Alger.

29 juillet

Sahara occidental : Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a nommé le général de division Abdul Hafiz, du Bangladesh, Commandant de la Force de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

Somalie : De violents affrontements ont éclaté à Mogadiscio, la capitale somalienne, pour la deuxième journée consécutive entre les insurgés Shebab et les soldats de la mission africaine en Somalie (Amisom).

30 juillet

Libye : L'OTAN a détruit plusieurs antennes satellites de la télévision publique libyenne à Tripoli afin de "réduire le colonel Kadhafi au silence".

Tunisie : Le président déchu tunisien Zine El-Abidine Ben Ali a de nouveau été condamné par la justice tunisienne à 16 ans de prison pour corruption et fraude immobilière. Une peine prononcée par contumace, puisque l'intéressé se trouve depuis le 14 janvier en Arabie saoudite, où il s'est réfugié.

31 juillet

Algérie-Maroc : La Sonatrach et l'Office marocain de l'électricité ont signé un accord pour la livraison, à compter de 640 millions de m3 annuellement. L'accord porte sur une durée de 10 ans.

GHARDAIA

2.500 ha consacrés à la céréaliculture sous pivot



Une superficie de 2.500 hectares irriguée "sous pivot" a été consacrée, au titre de la saison agricole (2011-2012) à l'emblavement céréalière dans la wilaya de Ghardaïa, selon la Direction des services agricoles (DSA).

Cette superficie est passée de 2.100 hectares l'année écoulée à 2.500 hectares cette année, signale-t-on, précisant qu'une superficie de 2.400 hectares a été consacrée au blé dur et 100 hectares à l'orge.

La plus grande superficie réservée à la céréaliculture est située dans la région d'El Meneaa, (270 km au sud de Ghardaïa), avec 2.100 hectares, suivie par la région de Mansourah avec 360 hectares et Guerrara avec 40 hectares. "L'ensemble des intrants agricoles particulièrement les fertilisants et les semences de blé locale de haute qualité, certifié par le centre national de certification des céréales (CNCC), sont disponibles en quantité suffisante", a affirmé un ingénieur de la DSA de Ghardaïa. "La production céréalière devra atteindre cette année dans la wilaya les 100.000 quintaux", estiment les responsables des services agricoles. Durant la campagne 2010-2011, cette production a atteint 80.000 quintaux sur une superficie cultivée de 21.000 hectares avec une moyenne de 30 qx/hectare, selon l'évaluation de la DSA.

BOUIRA

Superficie de 60.000 ha emblavée

Une superficie de 60.000 ha a été emblavée, à Bouira, à la mi-décembre courant, a annoncé la Direction des services agricoles (DSA), précisant qu'elle représente un taux de 80 % de la superficie ciblée par la présente campagne labours- semailles, estimée à près de 80.000 ha. Au titre des facilitations offertes aux fellahs durant cette campagne, la même source fait état de la disponibilité d'au moins 53.000 quintaux de semences au niveau de la Coopérative des Céréales et Légumes secs (CCLS) de la wilaya, dont un volume de 51.000 quintaux a été distribué, à ce jour, à quelque 2400 agriculteurs. Plus de 390 crédits "Rfig" ont été accordés, à ce titre, à des agriculteurs locaux. "Tous les moyens matériels et humains ont été réunis pour le succès de cette campagne labours-semailles, qui se poursuit dans de bonnes conditions, particulièrement, après les importantes chutes de pluies enregistrées ces derniers jours, estimées à 120 mm", affirme, par ailleurs, la DSA, dont les prévisions tablent sur une "récolte de pas moins de 1,6 million de quintaux de céréales".

APS

BEJAIA, NOUVEAU CHU

36 maîtres-assistants renforcent l'encadrement

Afin de renforcer l'encadrement du nouveau CHU encore au stade de constitution, trente-six médecins, jouissant du grade de maître-assistant, ont été affectés à Béjaïa, a indiqué la direction de la santé.

PAR BOUZIANE MEHDI

Recrutés au terme d'un concours national, ces praticiens spécialisés sont destinés à pourvoir les services déjà existants mais souffrant d'un déficit en ressources humaines spécialisées (médecine interne, cardiologie, radiologie et, entre autres neurologie), ou en voie de création, notamment une unité de psychiatrie pour les femmes, neurochirurgie, cardiologie, gastro-entérologie et réanimation chirurgicale.

Ces services sont en fait fonctionnels, mais restent toutefois confrontés à des contraintes de commodités, étant tous regroupés au sein des locaux de la médecine interne. L'ensemble des structures hospitalo-universitaires fonctionne avec 108 médecins spécialistes dont deux professeurs et 55 généralistes, a précisé la même direction à l'APS, soulignant que trois nouveaux médecins ayant le grade de professeur sont également attendus, dans le sillage de ce nouveau flux d'arrivants, et dont l'installation est de nature à couvrir quasiment tous les besoins de l'établissement. Mis en place en août 2010, le nouveau CHU s'est constitué, par la jonction et la juxtaposition de trois établissements sanitaires déjà existants, en l'occurrence l'hôpital Khellil-Amrane, l'hôpital



Frantz-Fanon et la maternité de Targa-Ouzemmour, offrant une capacité technique de 570 lits. Sa mise en fonction a été décidée dans l'urgence pour précipiter l'amélioration des soins dans la wilaya en général, mais, surtout, préparer la rentrée universitaire pour les étudiants de la faculté de médecine, afin de leur offrir le terrain adéquat à leur stage. "Rapidement, il a fallu mettre ces établissements au niveau du diapason et des attentes, en engageant une multitude d'actions conjointes, qui, en l'espace de quelques mois, ont permis notamment de réaménager les urgences médico-chirurgicales et la mise à niveau de son plateau technique et des blocs opératoires y afférents, outre l'acquisition de nouveaux équipements, depuis, les choses vont en s'améliorant", a reconnu la Direction de la santé, déplorant, cependant, qu'"on est loin de la situation et des dotations des autres CHU, dont le rattrapage

exige le passage rapidement à la construction en bonne et due forme d'un vrai CHU, sur site vierge, inscrit sur le budget de l'Etat, mais qui peine à prendre forme, faute de choix d'un terrain correspondant".

Les services de la wilaya, ont affirmé, lors d'une visite récente du ministre de l'Habitat, Nouredine Moussa, l'injection probable du projet sur le site de la nouvelle ville de Sidi-Bouderhem, à la périphérie nord-ouest de Béjaïa, actuellement en aménagement.

Ce nouveau flux de médecins hospitalo-universitaires est, quoiqu'il en soit, de nature à améliorer le nombre et la qualité des consultations spécialisées, tout autant que la formation au niveau de la faculté de médecine.

Cependant, le problème du personnel de soutien, le personnel paramédical, en l'occurrence, persiste pour atteindre la totale.

B. M.

SETIF, LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS

Cérémonie de distribution de 1.200 unités



Un quota de 1.200 logements publics locatifs (LPL) a été attribué à ses bénéficiaires, samedi dernier à Sétif, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Habitat et de l'urbanisme, Nouredine Moussa. Ce lot se compose de 482 logements dans la daïra de Sétif, 300 dans celle d'El Eulma, 189 à Aïn Arnat et le reste à Bougaâ, Béni Oussine et Aïn Roua. Réalisé par 35 entreprises, ce quota d'habitations sociales fait partie d'un total

de 19.000 unités, tous segments confondus, restant à réaliser du programme quinquennal 2005-2009, et qui seront réceptionnés "progressivement" d'ici à fin 2012, selon les responsables locaux.

Après la distribution des clefs à nombre de bénéficiaires au complexe omnisports 8-Mai 1954, le ministre a exprimé sa "satisfaction" devant les efforts consentis en matière d'habitat dans la wilaya de Sétif par les promoteurs, les bureaux d'études et les autorités locales. M. Moussa a indiqué que ce quota sera suivi par un autre constitué de 2.070 logements de même type, à distribuer "début 2012". Il a également fait état de 80.000 habitations de divers types retenues pour la wilaya dans le cadre du programme quinquennal en cours qui devra, a-t-il estimé, "réduire l'acuité de la crise du logement à défaut de l'éliminer

totalemment dans cette wilaya". Le ministre avait inspecté, à son arrivée dans la wilaya de Sétif, un projet de construction, moyennant un investissement de 620 millions de dinars, de 300 logements RHP (résorption de l'habitat précaire) à Aïn Oulmene. Un projet prévu pour être livré, selon les explications fournies à M. Moussa, en mars 2013. Sur place, le ministre a insisté sur l'intérêt à accorder à la qualité de la construction, y compris lors des travaux de finition, de peinture et de boiserie. A l'entrée est de la ville d'El Eulma, M. Moussa a posé symboliquement la première pierre de 300 logements sociaux participatifs avant d'inspecter, sur le même site, le projet de 300 logements publics locatifs prêts à être distribués, où il a insisté sur l'impérative implantation des équipements de services publics dans les nouvelles cités d'habitation à Aïn Trick, au sud de la ville de Sétif. Le ministre a inspecté un chantier de réalisation de 420 logements publics locatifs, lancé en 2011, et donné le coup d'envoi des travaux de 600 autres unités du même segment.

APS

ANNABA, AMÉLIORATION DE L'AEP ET DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

34 milliards DA pour diverses opérations

Pour le financement de plusieurs opérations inscrites dans le cadre du programme global de développement du secteur de l'hydraulique, une enveloppe financière de 34 milliards de dinars a été accordée à la wilaya d'Annaba, a indiqué la direction concernée.

PAR BOUZIANE MEHDI

Parmi les principaux objectifs à concrétiser au titre de ce programme figurent le perfectionnement du système d'alimentation en eau potable, la réhabilitation des réseaux d'assainissement, la protection des régions basses contre le danger des inondations. Le programme de développement du secteur comprend plusieurs opérations jugées importantes, dont la réhabilitation de 660 km de canalisations d'évacuation, la réhabilitation de nombreux réseaux d'AEP et la réalisation de nouveaux réservoirs qui seront en mesure d'améliorer le taux de dotation de la population en eau potable, ont affirmé les responsables locaux du secteur à l'APS. La lutte contre les fuites d'eau constitue également l'une des principales actions devant être exécutées dans le cadre de ce programme de développement, a



signalé la même direction, ajoutant que la concrétisation de l'objectif d'alimentation en eau potable de la population en 24 heures sur 24 heures impose la réalisation d'environ 54 réservoirs d'une capacité de 64.000 m³. La mise en œuvre de ce programme de développement du secteur de l'hydraulique devra avoir lieu "d'ici le début de l'année 2012" pour être remis, clés en main, à l'horizon 2016, ont précisé les mêmes responsables. La résorption du retard accusé par la société des eaux et

d'assainissement d'El Tarf et Annaba (SEATA), s'agissant de la réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable AEP, constitue l'un des principaux défis que s'engagent à relever, dans le courant de l'année 2012, les responsables locaux du secteur. Cette société n'a procédé, selon l'APS, qu'à la réhabilitation de 8 km de réseaux d'AEP sur les 106 km programmés, selon les précisions fournies par la Direction de l'hydraulique.

B. M.

AIN TEMOUCHENT, DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU Achèvement des travaux d'aménagement de 22 oueds



Les travaux d'aménagement de 22 oueds de la wilaya d'Aïn Temouchent, engagés dans le cadre de la protection des villes contre les inondations, ont été achevés, a annoncé le directeur des Ressources en eau.

Ces travaux ont été initiés en 2009 dans le cadre d'une Autorisation de programme (AP) globale estimée à cinq milliards de dinars, concernant 23 oueds, a précisé Mourad Hamel.

Les travaux d'aménagement du 23^e oued, en l'occurrence celui de Bouzedjar, dont les eaux se déversent dans la mer, sont en voie de finition, a-t-il ajouté.

L'efficacité de cette opération d'aménagement a été vérifiée lors des dernières pluies qui se sont abattues sur la région. Contrairement aux autres saisons pluviales, aucune inondation majeure n'a été relevée, a-t-il fait observer. Les ouvrages d'art construits sur ces oueds sont sous-

dimensionnés et constituent la cause principale des inondations, d'où la nécessité de recalibrer ces oueds et de les aménager, a-t-il expliqué.

Situés dans plusieurs communes à risque, ces oueds ont été à l'origine, à chaque saison hivernale, de dégâts importants, notamment dans les années 2008 et 2009, a-t-on rappelé.

Une dizaine d'entreprises ont mené à terme ces travaux, entre autres, sur les oueds de Tamazoura, Sourag et Sebbah. Ces travaux ont consisté en le redimensionnement et le rééquilibrage de ces cours d'eau dans le but de parer à d'éventuelles inondations. Des oueds ont nécessité, pour plus d'efficacité, la réalisation de canal et l'aménagement, en maçonnerie et béton armé, de cours d'eau, à l'instar de oued Senane traversant le chef-lieu de wilaya et de oued Chatt El-Ward de la commune de Sidi Ben Adda, en vue de protéger la plage et d'élargir le parking.

Cette opération a touché, également, les oueds d'Aïn Kihal et Aghlal dans la daïra de Aïn Kihal, alors que dans la daïra d'El-Amria, trois opérations de protection des villes contre les inondations ont été lancées. Celles-ci ont concerné notamment le chef-lieu de la commune d'Ouled Boujemaa. Il a été question également de la réalisation de canaux de drainage des eaux pluviales et du renforcement des réseaux de drainage par des avaloirs.

APS

EL BAYADH

Réalisation de la station d'épuration

Les travaux de réalisation de la station d'épuration de la région de Kheneg Ezzir, à El Bayadh, enregistrent un taux d'avancement "appréciable", selon la direction des Ressources en eau (DRE) de la wilaya. Inscrit dans le cadre du programme complémentaire 2008 pour le développement des régions des Hauts-Plateaux pour une enveloppe de 1,52 milliard DA, le projet entrepris dans un cadre de partenariat algéro-espagnol a été lancé à la fin du mois de mars de l'année en cours, a précisé le directeur des Ressources en eau de la wilaya. Le lancement du projet a accusé du retard en raison de son volume et de l'absence d'entreprises locales qualifiées aptes à prendre en charge de ce type de grands projets, a expliqué Arabi Abderrahmane. S'étendant sur une surface de 18 hectares extensibles près de l'exutoire principal de Oued Deffa traversant la ville d'El Bayadh, cette station, jouxtant d'importantes surfaces steppiques, devra être mise en service durant le premier trimestre de l'année 2013, a indiqué le même responsable. Appelé à prendre en charge l'épuration des eaux usées et la protection de l'environnement, ce projet devra permettre également la réutilisation des eaux traitées dans l'irrigation agricole, notamment pour l'irrigation des cultures fourragères, a conclu le DRE.

SOUK AHRAS

36.000 quintaux d'olives attendus



Une récolte de 36.000 quintaux d'olives est prévue au terme de la saison agricole en cours à Souk Ahras, a indiqué un responsable de la direction des services agricoles (DSA). Cette production, en accroissement par rapport à celle de la saison dernière (31.000 quintaux) sera collectée à l'issue de la campagne, entamée le 26 novembre dernier, sur une superficie de 1.700 hectares d'oliviers en production, a précisé M. Rachid Rehamnia, chef du service de la régulation et du soutien technique à la DSA. Près de 70% de la quantité à collecter sont destinés à l'extraction d'huile d'olive, selon le même responsable qui a ajouté que plus de 15.000 quintaux d'olives ont été récoltés jusqu'à présent au titre de cette campagne qui prendra fin au mois de janvier prochain. La récolte attendue, jugée "encourageante", a été favorisée par une importante pluviométrie. Elle a été "boostée" également par les campagnes de vulgarisation et les séminaires organisés sur l'itinéraire technique de cette culture, depuis la cueillette, en passant par la sélection, jusqu'à l'extraction de l'huile, a souligné M. Rehamnia. Le programme d'extension de l'oléiculture prévoit, dans cette wilaya, la plantation de 10.000 hectares à l'horizon 2014.

APS

MAROC

Manifestations à la veille de l'annonce du gouvernement de coalition

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté dimanche dans de nombreuses villes marocaines, à l'appel du Conseil national d'appui au Mouvement du 20 Février (CNAM20) pour "continuer le combat pour la démocratie et les droits humains au Maroc". Ces manifestations se sont déroulées en l'absence de représentants de l'Association Al-Adl Wa Ihsane (Justice et bienfaisance, islamiste non agréée mais tolérée), un des principaux membres du mouvement du 20 février qui a annoncé cette semaine son retrait de ce rassemblement pour divergence avec les autres tendances. Ce sont les premières marches à caractère national, initiées par le mouvement, à être organisées depuis les élections législatives du 25 novembre remportées par le Parti de la justice et du développement (PJD, islamiste modéré). Ce dernier doit annoncer, dans les tout prochains jours, la formation d'un gouvernement de coalition. A Casablanca, ils étaient quelque 5.000 personnes, selon des animateurs, à manifester dans le quartier populaire Hay Mohammadi pour réitérer les revendications de changements démocratiques au Maroc portés par le Mouvement depuis le 20 février 2011, date des premières grandes marches dans le royaume. A Rabat, environ 800 personnes ont pris part, dimanche en fin d'après-midi, qui a démarré du quartier Bab El-Had en direction du Parlement marocain, situé au centre-ville, a-t-on constaté sur place. Les manifestants ont notamment scandé "Liberté, dignité, justice sociale", "A bas le despotisme", "Mamfakinch, mamfakinch (nous ne cesserons pas)" et soulevé des banderoles réclamant notamment "une nouvelle Constitution démocratique".

SOUDAN

Khartoum confirme la mort du leader du mouvement JEM

Khartoum a confirmé dimanche la mort de Khalil Ibrahim, leader du Mouvement de la justice et de l'égalité (JEM), et d'une trentaine de ses partisans. Ils ont été tués dans les opérations menées entre le 19 et le 24 décembre, a indiqué le ministre soudanais de l'Information Abdallah Ali Masar au cours d'une conférence de presse à Khartoum. Selon la déclaration, Khalil Ibrahim a été abattu dans un combat survenu dans une région entre Darfour-Nord et Kordofan-Nord.

IRAK

Cinq personnes tuées dans un attentat

5 personnes ont trouvé la mort et au moins 27 autres blessées lundi dans un attentat suicide à la voiture piégée perpétré contre le ministère de l'Intérieur dans le centre de Bagdad, selon une source médicale. Cet attentat a eu lieu vers 7h30 locales (4h30 GMT) dans le quartier de Bab al-Charji, selon la même source. L'Irak est secoué depuis quelques jours par une série d'attentats sur fond de crise politique aiguë. Jeudi dernier, au moins 60 personnes ont été tuées dans une série d'attentats à Bagdad.

APS

VAGUE DE CONTESTATION EN RUSSIE

Gorbatchev conseille à Poutine de démissionner

Le dernier dirigeant soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, vingt ans après avoir consacré la disparition de l'URSS en démissionnant, a jugé que le temps de quitter le pouvoir était venu pour Vladimir Poutine, qui fait face à une vague de contestation sans précédent.

Discredité, honni par sa population et confronté aux proclamations d'indépendances des républiques soviétiques, M. Gorbatchev annonce sa démission à la Télévision le 25 décembre 1991, prenant acte de la disparition de l'URSS après un accord signé le 8 décembre par l'Ukraine, le Bélarus et la Russie. Samedi, après une manifestation d'une ampleur sans précédent depuis douze ans, l'ex-chef de l'Etat soviétique a estimé que Vladimir Poutine, au sommet du pouvoir depuis 2000, devait lui aussi se rendre à l'évidence. "Je conseillerais à Vladimir Vladimirovitch (Poutine) de partir maintenant. Il a déjà fait trois mandats : deux en tant que président (2000-2008), un en tant que Premier ministre - trois mandats, ça suffit", a déclaré le père de la perestroïka à la radio *Echo* de Moscou.

Mikhaïl Gorbatchev a rappelé qu'il a longtemps soutenu M. Poutine après son arrivée au Kremlin dans une Russie plongée dans le chaos économique et politique post-soviétique, mais il a estimé que désormais un changement de fond était nécessaire dans le pays. Agé de 80 ans, il a expliqué qu'il aurait voulu se rendre à la manifestation de samedi à Moscou où des dizaines de milliers de Russes ont scandé des slogans anti-Poutine, mais que sa santé ne le lui permettait pas.

"Je suis heureux d'avoir vécu ce réveil" politique de la société russe, a-t-il dit. "Cela créé un grand espoir."

Il avait déjà qualifié d'"historique" la



manifestation précédente du 10 décembre et appelé les autorités russes à organiser de nouvelles législatives, celles du 4 décembre ayant été marquées par d'importantes fraudes, selon les observateurs et l'opposition.

L'entourage de Poutine estime que l'ex-leader soviétique n'a pas de leçons à donner. Le camp de Vladimir Poutine, qui a plusieurs reprises a dit regretter la disparition de l'URSS et estimé que ses derniers dirigeants s'étaient montrés trop faibles, a

jugé dimanche à demi-mot que M. Gorbatchev n'avait pas de leçons à donner au régime actuel.

Le dernier numéro un soviétique insiste cependant : les autorités russes sont confrontées aujourd'hui au même problème que la Pologne communiste des années 1980, lorsque le syndicat Solidarité a déstabilisé le régime du général Wojciech Jaruzelski en organisation des manifestations et des grèves.

R. I.

NIGÉRIA

25 morts dans une explosion dans une église

Une explosion a fait au moins 25 morts dimanche matin au Nigeria lors de la messe de Noël dans une église catholique de Madalla, ville proche de la capitale Abuja, ont annoncé les services de secours. L'attentat a été revendiqué par le mouvement islamiste Boko Haram.

Vingt-cinq corps ont jusqu'à présent été retrouvés mais les recherches se poursuivent et le bilan pourrait être plus élevé, selon un porte-parole de l'office national de coordination des secours, Slaku Luguard. A Jos (Centre), une deuxième explosion s'est produite près d'une autre

église, selon un porte-parole du gouvernement, Pam Ayuba. Des hommes armés ont ensuite ouvert le feu sur des policiers ayant bouclé le secteur, tuant l'un d'entre eux. La ville de Jos est située dans le centre du Nigeria, pays profondément divisé entre le sud majoritairement chrétien et le Nord musulman, où une dizaine d'Etats appliquent à des degrés divers la charia, la loi islamique. Des affrontements, notamment à caractère ethnique et religieux, ont fait des milliers de morts à Jos au cours de la dernière décennie. Les attaques à Madalla et Jos dimanche ont été revendiquées par un porte-parole de la secte isla-

miste Boko Haram, Abul-Qaqa, dans un appel au *Daily Trust*, journal de référence dans le nord musulman du Nigeria. Ce journal a déjà servi de canal à Boko Haram pour de telles revendications.

D'après des diplomates et des responsables des services de sécurité, Boko Haram est scindé en trois factions dont l'une entretient des contacts avec Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et Al Shabab en Somalie. Les militants de Boko Haram, selon ces sources, se répartissent dans le nord du Nigeria et dans les pays voisins, Cameroun, Tchad et Niger.

SYRIE

Le chef des observateurs arabes entame sa mission

Le chef de la mission d'observateurs de la Ligue arabe, le général soudanais Ahmed Moustafa al Dabi, est arrivé dimanche en Syrie pour vérifier l'application par Damas d'un plan de sortie de crise après neuf mois de manifestations réprimées dans le sang. Son arrivée, passée sous silence par les médias officiels syriens, a coïncidé avec de nouvelles violences dans la ville centrale de Homs, qui ont fait trois morts selon l'Observatoire syrien pour les droits de l'Homme. Avant son départ pour la Syrie, le général Dabi



a rencontré au Caire le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Elarabi, afin d'établir la "feuille de route" de la mission, dont il a promis qu'elle travaillerait dans la transparence. La Ligue arabe espère envoyer au total environ 150 observateurs en Syrie d'ici la fin de l'année. Nabil Elarabi a estimé qu'il faudrait une semaine seulement pour constater le respect ou non par les autorités syriennes du plan de sortie de crise élaboré par l'organisation panarabe.

R. I.



**La Formule 1
nécessite
de grands
sponsors**

Page 14

Page animée par Hamid ABBASSEN
E-mail : hamid.abbassen@auto-utilitaire.com



L'actualité des véhicules utilitaires en Algérie

MIDI LIBRE N° 1455 - Mardi 27 décembre 2011

SODI AUTOMOTIVE - FIAT ALGÉRIE

REDEPLOIEMENT DE FIAT EN GRANDES POMPES DÈS JANVIER 2012

Page 12



SODI AUTOMOTIVE / FIAT ALGÉRIE

**Le réseau fait
peau neuve**

BAVARIA MOTORS ALGÉRIE

**Projet Mission impossible 4
«Protocole fantôme»
pour sa clientèle**

Page 13



CONTRÔLE TECHNIQUE OBLIGATOIRE
À PARTIR DE 2012
Les VP immatriculés en 2010
doivent s'y conformer.

P 13

**SEAT IBIZA LINEA R
Une nouvelle
série limitée
chez Seat**

**CITROËN DS5
Le Concorde
comme
exemple**

P 13

SODI AUTOMOTIVE - FIAT ALGÉRIE

Redéploiement de Fiat en grandes pompes dès janvier 2012

Le constructeur transalpin Fiat compte se redéployer solidement en Algérie avec son nouveau distributeur local, Sodi Automotive (filiale du groupe Ceval) et cela dès janvier prochain. Ainsi, les amoureux des marques du groupe italien (Fiat, Fiat Professional, Alpha Romeo et Lancia) pourront (re)trouver leur bonheur à travers un nouveau réseau remis aux normes et à l'image de Fiat.

général de SODI Automotive, la gamme Fiat va être renforcée en Algérie par la version restylée de la citadine Panda (prévue pour le deuxième semestre de 2012) et de la Punto. Ses deux modèles qui

que jamais avec un niveau de finition hautement sportif.

Lancement d'Alpha Roméo et de Lancia en Algérie

Les responsables de SODI Automotive annoncent d'emblée que les marques Lancia et Alpha Romeo feront officiellement leur introduction en Algérie l'année prochaine. Dans le détail, Lancia sera présente dans un premier

La gamme de VUL au service des professionnels

SODI Automotive va œuvrer à répondre efficacement aux attentes des professionnels à travers une écoute attentive et une offre de véhicules diversifiés. Ainsi, la gamme de VUL de Fiat repose sur le Fiorino, le Ducato et l'introduction du nouveau Doblo en maintenant sur le marché le Doblo Classic. M.Admane expliquera que l'offre utilitaire de Fiat répondra aux profes-



Le nouveau distributeur du groupe Fiat en Algérie n'est pas un nouveau venu dans le monde automobile.

Filiale du groupe Ceval (fort de ses 14 années d'expérience notamment en distribuant plusieurs marques asiatiques dont Hyundai), SODI Automotive assurera désormais officiellement la distribution des marques du groupe Fiat. Selon M.Omar Rebrab, vice-président de Ceval, «le début des activités est prévu pour janvier 2012, les opérations de développement réseau ont d'ores et déjà commencé».

Lors d'un déjeuner presse qui a rassemblé les journalistes automobiles en Algérie et la direction de SODI Automotive, il a été mis en lumière tous les aspects du renouveau de Fiat en Algérie à travers une série de nouveautés (marques et modèles) VP et VUL qui viendront occuper l'activité du nouveau distributeur toute l'année mais aussi un redéploiement assez important en matière de réseau et de service après-vente.

Panda et Punto restylées annoncées

Selon M. Lotfi Admane, directeur

viennent d'être présentés à l'international profitant d'une image appréciable en Algérie. Avec les nouvelles bouilles, Fiat ne manquera pas de capter les regards de la clientèle locale.

La gamme Fiat mettra aussi en avant les Punto Classic et Grande Punto, l'élégante berline "Linea", sans oublier la Fiat 500 plus charmante

temps avec deux modèles à savoir Delta et Ypsilon, des voitures caractérisées par leur niveau de finition luxueuse et raffiné. Pour sa part, Alpha Romeo fera la part belle aux deux stars de la marque : Guilietta et Mito qui ne manqueront pas de surprendre par leur design et leur sportivité.

professionnels des transports de personnes aux fourgons, des camionnettes aux bases de transformation, avec différents niveaux de charge utile allant de 350kg à 2,2 tonnes, différentes capacités de volumes allant de 1m3 à 17m3 et différentes largeurs et longueur utiles.

Tous les véhicules distribués par SODI Automotive sont garantis 2 ans ou 100000 km. Des garanties supplémentaires à savoir, 3 ans pour la peinture et 8 ans pour la perforation due à la corrosion seront offertes aux clients.

Un showroom central dédié aux marques de Fiat

Le showroom Principal sis au 216 rue Hassiba Ben Bouali sera dédié aux 4 marques Italiennes Fiat, Alfa Romeo, Lancia et Fiat Professional. Il est aménagé selon les normes du groupe italien, le showroom couvre une importante superficie, dont 860 m² dédiés à l'exposition des véhicules, 2550 m² au service après-vente et 1370 m² à la pièce de rechange, avec une zone spécialement aménagée pour les démonstrations et la livraison de véhicules.

SODI AUTOMOTIVE / FIAT ALGÉRIE

Le réseau fait peau neuve

SODI
AUTOMOTIVE

SODI Automotive, nouveau distributeur algérien de Fiat, est en train de finaliser un travers de fonds pour le renouvellement et la mise à niveau du

réseau de Fiat en Algérie. Avec l'arrivée des marques Lancia et Alpha Romeo, le réseau de distribution doit désormais être à la hauteur des ambitions et de l'image de Fiat.

Ainsi, selon les nouveaux responsables de SODI Automotive, le réseau national de l'entreprise sera basé sur 14 wilaya pivots, disposant d'agents d'un niveau appréciable, choisis strictement selon les termes d'un nouveau cahier des charges exigeant.

SODI Automotive compte inaugurer dans ses wilayas des showrooms de qualité 3S et pleines d'innovations.

BAVARIA MOTORS ALGÉRIE Projet Mission impossible 4 «Protocole fantôme» pour sa clientèle



Pour divertir sa clientèle mais surtout se rapprocher davantage d'elle, Bavaria Motors Algérie, représentant des marques BMW et MINI, filiale du Groupe CFAO, a projeté, en avant-première nationale, dimanche soir, à la salle de cinéma Cosmos de Riadh El-Feth, le quatrième volet du film à succès Mission Impossible avec dans le rôle principal Tom Cruise. La salle ayant accueilli la séance de 18h30 était composée de journalistes, de représentants d'autres marques automobiles en Algérie et des clients BMA. Joindre l'utile à l'agréable, BMA a exposé, à l'entrée de la salle dédiée à la projection des produits du 7e art, trois de ses modèles phares qui font gonfler les ventes de la marque à l'hélice en Algérie, à savoir la nouvelle BMW Série 1, la BMW X1 et la berline BMW Série 3, en attendant l'introduction en mars prochain de la toute nouvelle Série 5. Il est à noter que le long métrage Mission impossible 4 « Protocole fantôme » a été projeté en partenariat avec MD Ciné, société de distribution de films cinématographiques.

SEAT IBIZA LINEA R

Une nouvelle série limitée chez Seat

La marque automobile espagnole Seat (groupe Sovac) va commercialiser très bientôt en Algérie une nouvelle série limitée de l'Ibiza. Il s'agit de la Seat Ibiza Linea R à l'habillage typiquement sportif.

Le compact Seat Ibiza qui séduit avec ses lignes douces et sa face avant agressive recevra un package "sport" avec l'arrivée d'une série limitée de seulement 200 exemplaires destinés aux férus de sportivité.

L'Ibiza «Linea R» profitera de certains équipements spécifiques qui seront bien visibles sur la partie extérieure de la voiture avec un pare-choc sport sur la face arrière, un bas de caisse sport et un becquet qui surplombera la lunette arrière. Toujours sous le signe de la sportivité, on retrouvera entre autre une sortie d'échappements chromée et imposante ainsi que des gèntes en alliage de couleur noire.

Sovac annonce que le bloc moteur qui équipera la Linea R est le 1.6 TDI de 105 ch et elle sera proposée à un tarif TTC qui avoisinera les 1.900.000 dinars et 1.450.000 dinars en prix licence.



CONTRÔLE TECHNIQUE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 2012

Les VP immatriculés en 2010 doivent s'y conformer

L'Établissement national de contrôle technique automobile (Enacta) vient d'annoncer que désormais les véhicules particuliers immatriculés en 2010 sont tenus de se conformer au contrôle technique périodique à partir du 2 janvier 2012.

L'Enacta invite les propriétaires des véhicules particuliers immatriculés en 2010 à se présenter aux agences de contrôle technique automobile pour inspecter leurs véhicules. A défaut de quoi, ils s'exposeraient à des sanctions allant du paiement d'une amende de 20.000 à 50.000 DA, suspension



du permis de conduire pour une durée de deux à six mois, à une peine d'emprisonnement de deux à six mois. Selon le même communiqué, l'Enacta précise que la prise en charge effective de cette catégorie de véhicules qui s'étalera sur

toute l'année 2012 permettra leur inspection de manière régulière et progressive sur les douze mois de l'exercice en question selon les dates de leurs immatriculations portées sur leurs cartes grises respectives. Enfin, l'Enacta fait savoir que

sur les 400 agences agréées, 280 sont opérationnelles et disposent de 438 lignes pour le traitement de ces véhicules légers sur un total de 639 lignes installées et implantées à travers l'ensemble du territoire national.

CITROËN DS5

Le Concorde comme exemple

Al'initiative de C-Forum (forum de passionnés de Citroën), une séance photo de prestige a été réalisée par le photographe Laurent Nivalle (photographe au sein du style Citroën), elle a regroupé la Citroën DS5 aux cotés du Concorde.

C'est ainsi que le constructeur français a voulu mettre en évidence le nouveau haut de gamme automobile français, représenté par son nouveau modèle DS5 et l'un des symboles emblématiques de l'industrie aéronautique française, le Concorde. Ce dernier qui reflète l'intelligence de conception, la silhouette aérodynamique et les technologies embarquées semblent être admirablement copiées par la DS5 de Citroën, dont l'habitacle renferme des

atouts dignes d'un avion supersonique comme l'affichage tête-haute, son toit cockpit divisé en trois puits de lumières et sa console haute accueillant rangements «toggle switches». Pour Citroën, le message est clair : la DS5 incarne le meilleur du luxe à la française et revendique le plaisir assumé de piloter au quotidien une voiture d'exception !





JULIEN GHERBI (PILOTE AUTOMOBILE) À AUTO-UTILITAIRE.COM

La Formule 1 nécessite de grands sponsors

Julien Gherbi, pilote automobile d'origine algérienne, nous répond dans cette interview à cœur ouvert. Si la saison n'est pas encore bien claire pour lui, intégrer une écurie de Formule 1 reste pour Julien un rêve à réaliser.

Il manque de sponsors mais pas de courage, de professionnalisme et de pugnacité qui feront de lui très certainement une future figure mondiale des sports mécaniques. (Interview réalisée par par Hamid ABBASSEN)

Pouvez-vous vous présenter à nos internautes ?

Julien Gherbi : Je m'appelle Julien Gherbi, je suis un pilote d'origine algérienne et je suis âgé de 26 ans.

Pouvez-vous nous raconter vos débuts dans les sports mécaniques ?

J'ai débuté en Championnat d'Europe de Sport Prototypes en 2004, remportant dès ma première saison le titre européen dans ma catégorie. Puis je suis passé en monoplace, tout d'abord en Formule 3, avant de partir courir deux saisons aux Etats-Unis. A mon retour en Europe, j'ai continué à grimper dans les différentes catégories jusqu'à atteindre la Formule 2.

Dans quel segment de sport mécanique êtes-vous inscrit actuellement ?

Après avoir couru durant six saisons en monoplace, je suis récemment passé en Grand Tourisme. Ce sont des voitures plus lourdes et moins précises, mais qui offrent de bonnes sensations. Ce sont le plus souvent des voitures de tourisme développées pour la course et pouvant atteindre entre 400 et 600 chevaux.

Dans quelle compétition allons-nous vous attendre cette saison ?

J'ai pu essayer il y a deux mois la nouvelle Ginetta G50 dans le cadre d'essais du Championnat d'Italie, et cela s'est bien passé. Alors pourquoi ne pas courir là-bas ? J'ai d'autres propositions en GT dans les championnats anglais et européen, mais également dans le nouveau Championnat du monde d'Endurance et en WTCC. Je suis actuellement en train d'étudier tout cela afin de prendre la

meilleure décision pour ma carrière.

Peut-on connaître vos ambitions pour la saison ?

Les deux dernières saisons ont été difficiles, car le manque de budget m'a contraint à ne participer qu'à de simples essais de développement. Le but serait, dans l'idéal, de courir dans un championnat international compétitif et d'y gagner à nouveau !

Figurer dans une écurie de Formule 1, est-il pour vous un objectif ?

Bien sûr ! J'ai été à plusieurs reprises en contact avec des écuries de Formule 1, notamment après mes premiers essais en Formule 2. Malheureusement, il faut des sponsors très importants pour pouvoir atteindre cet objectif, ce que je ne possède pas à l'heure actuelle. Mais je n'ai que 26 ans et, éventuellement, cela pourrait être possible dans le futur. Il me faut pour cela donner le meilleur de moi-même et continuer à montrer que je peux être performant, peu importe la



catégorie dans laquelle je cours.

Vous avez lancé un site internet d'investissement, pouvez-vous nous en parler ?

Le programme www.myrace-driver.com est un fonds d'investissement permettant aux personnes privées de financer ma carrière, en échange de 50% de parts sur mes salaires et primes d'arrivées.

Cela m'a permis de financer près de 70% de ma carrière jusqu'à présent. A l'origine, le programme ne fonctionnait que par le «bouche-à-oreille», mais l'introduction sur internet a été l'étape suivante. Grâce à cela, j'ai déjà une partie de mon budget pour l'hiver 2011-2012 et le début de la saison 2012.

Seriez-vous d'accord pour venir faire une course (même juste pour le spectacle) en Algérie ?

J'en serais non seulement ravi, mais également très fier. Et mes parents aussi ! Je travaille actuellement sur le projet d'une démonstration en Formule 2 dans les artères principales d'une grande ville algérienne. Ce serait fantastique, non ?

Quelles sont les principales qualités que doit avoir un pilote d'automobile ?

Beaucoup de gens pensent que pour être un bon pilote, il faut avoir une bonne pointe de vitesse et freiner le plus tard possible. Selon moi, c'est une erreur. Pour être un excellent pilote de course, il faut surtout posséder une grande capacité d'analyse : être capable de déterminer ce qui va et ce qui ne va pas sur l'auto, et aussi parvenir à comprendre les erreurs que l'on commet en piste et comment les améliorer. C'est un travail constant, dans la voiture mais aussi en dehors.

Un dernier mot...

Je tiens à remercier tous les fans algériens qui me suivent. Je suis très heureux de voir ce soutien et j'essaie de répondre à la plupart des courriers que je reçois.

Ils me font part d'un soutien sans faille depuis plusieurs années, et ce serait un honneur pour moi, en guise de remerciement, de représenter l'Algérie au plus haut niveau du sport automobile mondial pour la première fois de l'histoire.



UNIVERSITÉ SENGHOR ALEXANDRIE 2012

Des masters dans neuf spécialités culturelles

L'université Senghor, opérateur direct des Sommets des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage, lance un concours d'entrée en 2e année du master en développement dans neuf spécialités, pour la rentrée 2012 : master de haut niveau, reconnu internationalement, en particulier par le Cames.



PAR KAHINA HAMMOUDI

Ce master, dont les enseignements sont assurés par des professeurs spécialistes, proviennent des grandes universités européennes, canadiennes et africaines et des institutions internationales. L'université Senghor, université de la francophonie pour le développement africain, a accueilli sa XIIIe promotion (1re année du master en développement) en septembre 2011. Le concours de cette année 2012 concerne donc les neuf spécialités dont le département « culture » qui compte : la Gestion du patrimoine culturel, la Gestion des industries culturelles ainsi que la communication et médias. Pour être admis au programme de master en développement (2e année) le candidat doit être âgé de moins de 36 ans, le 1er septembre 2012 ; être titulaire d'un master M1 ou un diplôme équivalent et faire état d'une expérience professionnelle pertinente d'un an au minimum. Les candidats définitivement admis doivent prendre en charge les droits d'inscription qui s'élèvent à 3000 euros. En contrepartie, l'université Senghor prend en charge les frais de scolarité, les frais médicaux et d'assurance, l'hébergement, le repas du midi et les transports locaux, et ce durant l'année académique 2012-2013. Les frais de voyage aller-retour du pays d'origine à Alexandrie sont à la charge des étudiants admis. Pour entrer en Égypte, les étudiants doivent être

munis d'un visa et sont obligatoirement soumis à un contrôle médical, conformément à la réglementation égyptienne. L'appel à candidatures sera clos le 9 mars 2012 à 24h GMT.

Tout candidat doit remplir obligatoirement en ligne un dossier de candidature permettant de vérifier l'adéquation des connaissances acquises avec celles considérées comme indispensables pour accéder à la 2e année du master en développement. Seules les candidatures enregistrées en ligne seront étudiées. Chaque personne ayant régulièrement complété un dossier de candidature en ligne recevra par courrier électronique un identifiant et un mot de passe. Ces éléments permettent d'actualiser le dossier, jusqu'à la date de clôture de l'appel. La sélection est effectuée après examen des dossiers de candidatures dans lequel la description du projet professionnel (préfiguration du mémoire de fin d'études) est très importante pour le comité de sélection. A la demande du comité de sélection, un entretien oral et/ou une épreuve écrite peuvent être exigés. Les candidats pourront accéder au formulaire en ligne pour enregistrer leur candidature : <http://senghor.refer.org/> et pour tout renseignement complémentaire : @: concoursderecrutement@usenghor-francophonie.org. Il est à noter que l'université Senghor n'avisera que les candidats sélectionnés et retenus. **K. H.**

À SAVOIR

Le dossier de candidature qui sera exigé aux candidats admissibles doit comporter:

- Copie légalisée des diplômes mentionnés
- Relevé des notes du diplôme universitaire le plus élevé, plus spécifiquement master M1 ou DEA, DESS, etc.
- Certificat de travail établi par l'employeur justifiant les expériences professionnelles
- Autorisation de l'employeur à concourir (pour les fonctionnaires uniquement)
- Lettre (s) de recommandation avec les coordonnées du signataire (nom, qualité, adresse postale...)
- Description d'un projet à réaliser dans le cadre du mémoire de fin d'études (maximum 2 pages dactylographiées à un interligne et demi).

Pour tout renseignement complémentaire :

@: concoursderecrutement@usenghor-francophonie.org
Téléphone : (203) 48 43 374
Télécopie : (203) 48 43 479

4^E ÉDITION DES JOURNÉES THÉÂTRALES DE NÉDROMA

«Les martyrs reviennent cette semaine» en ouverture

La pièce *Les martyrs reviennent cette semaine* produite par le TNA a donné le coup d'envoi de la 4e édition des journées théâtrales de la ville de Nedroma (Tlemcen), prévues jusqu'au 28 de ce mois. Le public a suivi avec intérêt la nouvelle mouture de cette pièce, mise en scène par Sonia, d'après une adaptation de la nouvelle du défunt Tahar Ouettar. Cette représentation a été réalisée dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011".

La pièce raconte l'histoire de "Ammi El Abed", un vieil homme qui reçoit une lettre de son fils, tombé au champ d'honneur durant la guerre de Libération nationale dans

laquelle il lui annonce le retour imminent des martyrs. Khadidja, représentant la mémoire collective, donnera à la nouvelle du retour des chouchada une dimension telle qu'elle mettra le village sens dessus dessous. Cette 4e édition a vu également la présentation d'une autre pièce intitulée *Kaddour Souag* par l'atelier "El Afsa" de Tizi-Ouzou. Il s'agit d'un vibrant hommage à l'une des figures du théâtre algérien, le défunt Abdelkader Alloula. Mixant intelligemment l'arabe dialectal à la langue amazighe, ces comédiens ont réussi, une heure durant, à capter l'attention d'un jeune public présent en force lors de cette soirée. Ce mini-festival destiné aux adultes et aux

enfants comporte divers spectacles, conférences et ateliers de formation organisés au profit des jeunes artistes de la région, indique-t-on.

Le département théâtre du comité exécutif de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011" a réussi, depuis le début de l'année, à créer une véritable dynamique théâtrale à Tlemcen et sa région. Jusqu'à présent, 17 productions sur les 19 programmées ont été présentées au public. A ce programme, s'ajoutent les 10 spectacles inscrits dans le cadre des journées théâtrales des wilayas du sud, qui se sont déroulées en novembre dernier à Maghnia. **APS**

HOMMAGE À EL HADJ MRIZEK

La touche de l'esthète

El Hadj Mrizek a apporté "une touche esthétique" à l'expression artistique algérienne a témoigné, dimanche à Tizi-Ouzou, le chercheur et musicien Abdelkader Bendaâmache, à l'occasion de l'hommage organisé à la mémoire de l'auteur de "Qahwa ou Latay" par la Direction de la Culture de la wilaya. El Hadj Mrizek était réputé pour "la clarté de son expression verbale et son sens inné du rythme, deux particularités qui lui ont permis d'acquérir une grande notoriété qu'il a fait asseoir à travers tout le territoire national", a indiqué M. Bendaâmache, lors d'une conférence qu'il a animée à la maison de la culture Mouloud-Mammeri. L'artiste, qu'on surnommait le dandy "avait les meilleurs musiciens d'Alger et les éditeurs se l'arrachaient", a souligné M. Bendaâmache, avant de révéler qu'il "envisageait de chanter en kabyle à la fin de sa vie".

Pour Lounes Aït Aoudia, président de l'association culturelle "La rampe Louni Arezki", El Hadj Mrizek "représentait la fraîcheur de la chanson algérienne, la clarté, mais aussi la dignité de l'algérien face à l'occupant." Pour rappel, El Hadj Mrizek avait fait un apprentissage musical classique et a appris à jouer sur le tar et la derbouka, instruments auxquels il finira par préférer le mandole.

Il apprit les qcidates et travailla différents genres musicaux, notamment le hawzi où il excella.

El Achab a dit de lui qu'il était "inégalable dans le genre hawzi". Il s'essaya également au medh, avant de se retrouver dans le chaabi.

Né en 1912, El Hadj Mrizek est décédé le 11 février 1955, léguant au patrimoine musical algérien un répertoire d'une vingtaine de chansons.

NOUVELLE PUBLICATION DE ALAA EL-ASWANY

Chroniques de la révolution égyptienne

Un livre d'actualité, pédagogique et politiquement fort, écrit par l'auteur du best-seller *L'immeuble Yacoubian*, une grande fresque romanesque sur l'Égypte contemporaine. Alaa El Aswany a suivi tous les événements qui se sont déroulés place Tahrir et autour. Il a publié de nombreux articles que l'on retrouve dans ce livre. Ce sont des reportages, des fragments de vie, des témoignages.

Observateur et acteur très engagé dans les bouleversements dont ses romans faisaient pressentir l'urgence, Alaa El Aswany propose ici, tel un état des lieux, un ensemble de chroniques écrites avant, pendant et après le séisme de la révolution égyptienne, et cet homme si jovial, si compréhensif, si plein d'empathie avec les autres, se montre inflexible, inexorable dès qu'il s'en prend aux forces qui oppriment son pays. **APS**



ACCUSÉ

levez-vous !



USURPATION DE FONCTION ET CAMBRIOLAGE

Une fonctionnaire très agressive

Si un agent de Sonelgaz se présente chez vous pour un contrôle de routine, méfiez-vous ! Surtout si c'est une femme. Pourquoi ? Lisez ce qui suit...

PAR KAMEL AZIOUALI

Chérifa, 35 ans, s'approcha de son mari qui était en train de regarder la télévision et lui tendit un petit coffret en bois.

- Tahar, Tahar tu as un petit moment ?
- Oui...Qu'y a-t-il ?
- Regarde un peu ce qu'il y a dans ce coffret...

- Ça se mange ?
- Au lieu de dire des bêtises, regarde plutôt.

L'homme de 40 ans déposa le coffret sur ses genoux, en ouvrit délicatement le couvercle et s'exclama en écarquillant les yeux de frayeur:

- Oh ! C'est quoi ça, femme ?
- Tu me demandes ce que c'est Tahar ? Tu ne sais pas ce que c'est ?

- Oui, je sais que ce sont des bijoux, je ne suis pas un taré. Mais d'où les as-tu ramenés ou plutôt : où les as-tu volés ?

- Ah ! S'il te plaît, Tahar, pas de gros mots. Ces bijoux appartiennent à une amie qui a des problèmes en ce moment et elle a besoin d'argent. Et tout ce qu'elle a trouvé de mieux pour s'en procurer c'est de vendre une partie de ses bijoux dont elle n'en a que faire.

- Le contenu de ce coffret ne constitue qu'une partie de ce qu'elle possède ?

- C'est ce qu'elle m'a dit...

- Elle est immensément riche alors ?

- Oui, mais depuis quelque temps, elle est malheureuse. Son mari est malade et il ne travaille plus. Tout l'argent qu'il a amassé pendant des années est parti en soins ici et à l'étranger. Au point que maintenant, elle a décidé de vendre ses bijoux...

- Et c'est toi qui vas les vendre ?

- Quelle question ! Je comptais sur toi pour le faire... Mon amie a peur de se faire escroquer... mais toi, j'ai cru comprendre que parmi tes amis tu comptais un bijoutier. Je me trompe ?

- Non... non...c'est vrai. J'ai un vieil ami qui est bijoutier. Il me donnera un bon prix pour tout cela. Oh ! Bien sûr, il s'arrangera pour prendre au passage un petit bénéfice... De l'ordre de 10 à 20%...peut-être...

- Mais si c'est un bijoutier que tu ne connais pas, il prendra 80% de bénéfices.

- Bien sûr. Maintenant, les choses ont vraiment évolué dans la mauvaise direction. C'est tout le monde qui tend des embuscades à tout le monde.

- C'est vrai Tahar, chéri. Euh...dis-moi...tu as une idée de la valeur de tout ce qu'il y a dans ce coffret ?

- Alors là tu as vraiment frappé à la



mauvaise porte. Je ne sais pas...50 millions de centimes peut-être ?

- Tu es vraiment une mauvaise porte Tahar mais, rassure-toi, un bon mari... Il y en a là pour au moins 150 millions. C'est du moins ce que m'a dit mon amie. Si tu arrives à en tirer une centaine, tu es un vrai champion.

- J'essayerai d'être un vrai champion... Je m'en occuperai après-demain. C'est jeudi et je ne travaille pas.

Le surlendemain, Tahar eut la surprise de sa vie : son ami lui fit savoir que le contenu du coffret valait 300 millions de centimes. Et il ajouta :

- Mais comme je ne suis pas sûr de pouvoir vendre ces bijoux vu qu'ils sont démodés, je vais devoir les fondre pour en fabriquer d'autres et cela va me coûter de l'argent... C'est pourquoi je ne t'en donnerai que 200 millions.

- Oh ! Mais c'est déjà bon !

- C'est bon ? Vraiment ?

- Oui, oui...C'est parfait même !

- Alors, je te paie maintenant ?

- Oui... je veux bien...

- Je ferme la porte et je te règle, mon ami.

Une heure plus tard, Chérifa en découvrant le sachet noir bourré de liasses de billets faillit avoir une syncope.

- Il y en a combien là, Tahar ?

- 200 millions et rassure-toi, je les ai comptés.

- 200 millions ? Tu es vraiment un grand champion !

- Non, je ne suis pas un champion. D'après le bijoutier, le prix de l'or a augmenté et ces bijoux remontent à au moins

vingt ans... Forcément, aujourd'hui ils ont plus de valeur.

- Ah ! C'est mon ami qui sera heureux mais je ne lui donnerai que cent millions. Je lui dirai que c'est tout ce que nous en avons tiré. Qu'est-ce que tu en penses ?

- Moi, je n'en pense rien. Tu fais ce que tu veux...

- Comment ça je fais ce que je veux ? Tu es mon mari et ce que je fais te concerne...

- Oui, je sais mais là, il s'agit d'une affaire personnelle. C'est entre toi et ta conscience. Cet argent en principe ne nous appartient pas.

- Mais si c'était mon amie qui l'avait proposé à quelque bijoutier, elle n'en aurait obtenu que 20 à 50 millions, pas plus !

- Tu as certainement raison mais toujours est-il que cet argent n'est pas à nous. Tu comprends ?

- Oui, j'ai compris. Je vais tout de même garder une petite somme pour nous... Je vais acheter une table de cuisine et un réfrigérateur...

- Fais comme tu veux... Moi, j'ai accompli ma mission, à toi d'achever la tienne selon ce que tu jugeras bon.

Une semaine plus tard, Tahar venait de rentrer chez lui aux environs de 16h et fut tout étonné de ne pas trouver sa femme à la maison. Il demanda à ses deux fils et à sa fille âgés de 6, 8 et 11 ans s'ils savaient où elle était et ils lui répondirent par la négative. Il l'appela sur son portable et elle ne répondit pas.

Alors que l'inquiétude avait commencé à s'insinuer dans son cœur, on sonna à la porte.

- Ah ! la voilà qui revient !

La fille aînée ouvrit la porte et elle trouva sur le palier un homme en civil et quatre agents de police.

Après avoir confié ses deux gosses à ses parents qui habitaient non loin de là, Tahar suivit les policiers. Et c'est dans un poste de police de la place du 1er-Mai qu'on lui signifia son implication dans des cambriolages avec agression avec une arme blanche. Ce n'est que tard dans la nuit, après qu'il eut répété maintes fois qu'il ne comprenait pas ce qu'on lui reprochait qu'on lui fit part de ce qu'il avait l'air d'ignorer. Son épouse avait été arrêtée dans le courant de l'après-midi alors qu'elle essayait de cambrioler la maison d'une vieille dame habitant à la place du 1er-Mai. Elle était rentrée chez elle après s'être fait passer pour un agent de la Sonelgaz. Une fois à l'intérieur de la maison et une fois acquise la certitude que la vieille dame était seule chez elle, elle sortit un couteau qu'elle pointa sur sa gorge, lui faisant savoir qu'elle la tuerait si elle ne lui remettait pas ses bijoux et son argent. Mais la vieille femme, au lieu de lui obéir s'était mise à hurler et à amener tout l'immeuble. Chérifa, affolé tenta de s'enfuir mais elle ne parvint pas à quitter l'immeuble. Les locataires l'avaient arrêtée.

En entendant ce récit, Tahar se tin la tête. «Oh ! Mon Dieu ! Ce n'est pas possible ! Je rêve !»

Un des policiers lui conseilla de tout avouer parce que sa femme avait tout dit et notamment qu'il était son complice.

- Moi, son complice ? Mais elle est folle !

- Elle est folle ? Et les bijoux qu'elle vous a remis il y a vingt jours environ ?

- Ces bijoux mais elle m'avait dit qu'ils appartenaient à une amie qui avait besoin d'argent...

- Cet argent appartenait à une de ses victimes habitant à Châteauneuf, non loin de Ben Aknoun !

- Oh ! Mon Dieu ! Et elle était déguisée aussi en agent de la Sonelgaz ?

- Oui... En tout cas, votre compte et bon tous les deux.

Par la suite, Chérifa finit par disculper son mari et par avouer qu'au moment de son arrestation, elle disait n'importe quoi pour se tirer d'affaire.

Il y a quelques jours, soit quatre ans après ces faits, la cour d'Alger a condamné Chérifa à 7 ans de prison, ferme.

Son mari été jugé innocent et relaxé.

Mais cela ne l'a pas empêché d'être traumatisé par cette histoire

Les enfants de Chérifa aussi sont traumatisés. A leurs camarades qui leur demandaient durant ces quatre dernières années, où était leur mère, ils répondaient qu'elle était... morte.

Will Smith et Jada Pinkett : ils vendent leur maison d'Hawaï pour 20 millions de dollars !

C'est qu'elle était convoitée la maison d'Hawaï de Will Smith et Jada Pinkett ! Achetée 13,5 millions de dollars en 1999, cette propriété située à Kauai et composée de trois chambres et de trois salles de bain a trouvé acquéreur alors qu'elle n'avait pas encore été mise officiellement sur le marché.

Si certains revendent leur bien moins chers que ce qu'ils les ont achetés, à l'instar de Beyoncé qui a revendu un petit appartement de Miami sur lequel elle avait craqué en 2002 quatre fois moins cher que son prix d'achat, d'autres peuvent être contents de faire des profits et la famille Smith fait partie de ceux-là. En effet, les deux acteurs ont empoché 6,5 millions de dollars de plus que ce qu'ils avaient dépensé pour acheter ce petit coin de paradis.

L'acheteur, dont l'identité n'a pas été révélée, a déboursé 20 millions de dollars pour cette maison dont Will, chauve depuis peu, et Jada n'ont certainement pas eu de mal à se séparer puisqu'ils en possèdent une autre à Malibu.

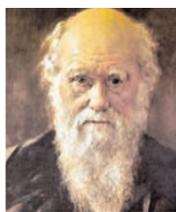


ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1512 Les premiers esclaves noirs sont arrivés à Cuba

En 1511, les premiers esclaves noirs sont arrivés à Cuba. Ils sont une marchandise dont les Portugais font commerce depuis plus d'un siècle. Les Espagnols, exclus d'Afrique par un arbitrage papal de 1493, doivent se contenter d'accorder l'asiento, le privilège du transport des esclaves, à des étrangers. Ce sont donc les Portugais qui vont obtenir le privilège du transport des Noirs aux Amériques. Il s'agit alors de remplacer la population «indienne» décimée par le travail et la christianisation forcée. Avec l'idée que «le travail d'un Noir vaut celui de quatre Indiens», le dominicain Bartholomé de Las Casas prétend s'élever contre l'incomienda, une pratique instituée en 1503 et qui, sous le couvert de christianiser les populations indigènes, les organise en colonies de travail. Cette incomienda est définitivement mise en forme dans les lois de Burgos du 27 décembre 1512. Les colons espagnols vont pouvoir «protéger» les indiens qu'ils ont pour mission de «christianiser», puisque les esclaves noirs viendront décharger ceux-ci des tâches les plus rudes. A Hispaniola, la population indienne a diminué de neuf dixièmes en vingt ans, malgré cela, l'extermination se poursuit avec, pour corollaire, le remplacement des Indiens par des esclaves africains.

1831 Départ de l'expédition scientifique de Darwin

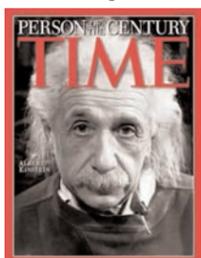


Sur les conseils de son professeur de botanique, le révérend Joseph S. Henslow, l'Anglais Charles Darwin s'embarque à 22 ans sur un bateau d'exploration scientifique de la Marine Royale britannique, le "Beagle". Le jeune naturaliste voyage pendant 5 ans à bord du Beagle, répertoriant près de 4.000 nouveaux spécimens. Des îles du Cap-Vert jusqu'aux Açores, en passant par les côtes sud-américaines, Tahiti, l'Australie et le Cap, la croisière se prolonge jusqu'en octobre 1836. Darwin amasse une somme considérable d'observations en géologie et en biologie. Il s'intéresse aux diverses formations géologiques des îles et des continents et recense une grande variété d'espèces fossiles et vivantes.

1979 Invasion soviétique en Afghanistan

5.000 soldats soviétiques font leur entrée dans la capitale afghane tandis que le président du Conseil révolutionnaire, accusé d'être un agent américain, est assassiné. Prétextant venir en aide au président Babrak Karmal au nom d'une "aide fraternelle" entre les deux pays, la 105e division aéroportée soviétique est entrée en Afghanistan. Près de 40.000 Russes se massent dans tout le pays. Dans le même temps, la résistance à ce qui ressemble de plus en plus à une occupation se développe dans les zones montagneuses. Pour l'URSS et l'Afghanistan c'est une guerre de 10 ans qui vient de commencer.

1999 Time désigne Albert Einstein comme personnalité du XXe siècle



Dans son dernier numéro de l'année, le magazine américain, Time désigne Albert Einstein comme personnalité du XXe siècle. Le physicien a été choisi pour sa contribution à la compréhension scientifique de l'univers. Le président Franklin Delano Roosevelt et le mahatma Gandhi viennent en deuxième et troisième places.

2007 Assassinat de Benazir Bhutto

Benazir Bhutto, née le 21 juin 1953 à Karachi, est une femme politique pakistanaise. Première ministre du Pakistan de 1988 à 1990, puis de 1993 à 1996, elle fut la première femme élue démocratiquement à la tête d'un pays musulman. Le 27 décembre 2007, alors que Benazir Bhutto vient de finir son meeting dans un parc public de Rawalpindi, dans la banlieue sud d'Islamabad, un homme présent dans la foule tire trois coups de feu dans sa direction mais la manque et déclenche une ceinture d'explosifs qu'il porte sur lui. L'ancienne Première ministre est projetée contre le toit de sa voiture alors qu'elle saluait la foule. Le porte-parole du ministère de l'Intérieur annonce le lendemain qu'aucune trace de balle n'a été retrouvée sur son corps. Transportée au Rawalpindi General Hospital, elle meurt quelques instants après son arrivée d'une blessure à la tête subie lorsqu'elle s'est cognée contre le levier du toit ouvrant en tentant de se protéger à l'intérieur de sa voiture.

LE CARNET DU MIDI

1901 L'ANGE BLEU

Marlène Dietrich, née Marie Magdalene Dietrich, est une actrice et chanteuse, née ce jour en Allemagne. Elle sera naturalisée américaine à 36 ans. Marlène cultive ses dons pour la musique et le chant, mais doit toutefois abandonner le violon à la suite d'une blessure du poignet. En 1922, elle joue ses premiers petits rôles au théâtre. Elle obtient aussi des rôles mineurs au cinéma. En 1930, elle devient célèbre avec le film L'Ange bleu de Josef von Sternberg qui sera sa muse. Il transforme cette actrice encore inconnue, aux cheveux platinés, en star au charisme à la fois ensorceleur et glacé. Opposée au régime nazi, Marlène Dietrich sera longtemps très proche de son cinéaste-Pygmalion, Josef von Sternberg, qui est juif. C'est avec l'appui de Kennedy qu'elle s'installe aux USA, Elle héberge en Californie l'acteur Jean Gabin, mal vu par Vichy pour son image "Front Populaire", et qui tente, sans trop de succès, une carrière américaine. Dans les années 1950, elle est une des victimes du maccarthysme et est inscrite sur la liste noire du cinéma. Elle entame une carrière de chanteuse reconnue sur les scènes du monde entier. Après une chute dans une fosse d'orchestre lors d'une tournée en Australie en 1975, Marlène Dietrich se retire définitivement de la scène. Elle décède à Paris en 1992 dans son appartement parisien.



1948 ACTEUR ET VIGNERON

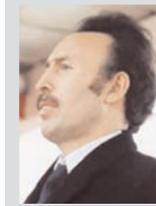


Gérard Depardieu, né ce jour à Châteaurox (Indre), est un acteur français. Il est également producteur de cinéma et de théâtre et est un producteur de vin. Il est occasionnellement réalisateur. Il grandit dans une famille prolétaire ouvrière au milieu de cinq frères et sœurs. Il passe plus de temps dans la rue qu'à l'école, qu'il quitte à l'âge de 13 ans. Au cours de son adolescence matériellement difficile, il se «débrouille» et commet quelques vols et trafics en tous genres, entre autres avec les G.I. de la base militaire américaine de sa ville natale. On le surnomme alors «Pétarou». En 1970, Michel Audiard lui procure un petit rôle dans Le Cri du corrompu le soir au-dessus des jonques. C'est en 1974 qu'il est pleinement révélé : son rôle de «gentil» voyou en cavale dans Les Valseuses. Il est un succès doublé d'un scandale de dialogues crus et de la sexualité débridée des personnages. Dans les années 1990, après, notamment, le succès de Cyrano de Bergerac, sa notoriété s'étend et le cinéma américain lui propose des premiers rôles. Il multiplie également les succès publics dans des comédies avec des rôles inattendus. Avec plus de 170 films tournés, il est sans doute l'un des plus importants acteurs français, tant pour les thèmes traités que pour l'éventail de ses rôles. Son grand appétit concerne également sa passion des affaires, il possède des vignobles en Anjou, à Pantelleria, en Italie, au Maroc.

1957 L'ARTISAN DE LA SOUMMAM



Abane Ramdane, né le 10 juin 1920 à Azouza, dans la commune de Larbaâ Nath Irathen, était un homme politique algérien qui joua un rôle fondamental dans l'histoire de la Révolution algérienne. Il est considéré aujourd'hui encore comme le dirigeant «le plus politique» du FLN. Il est surnommé par certains l'architecte de la Révolution. Il obtient le baccalauréat série mathématiques avec mention «Bien» en 1941 au lycée Duveyrier de Blida. Au contact d'autres jeunes Algériens, il se forge alors et se cimente une conscience politique et nationale, dans une société villageoise rongée par la pauvreté et la misère. Abane est ensuite mobilisé et affecté pendant la Seconde Guerre mondiale, avec le grade de sous-officier, dans un régiment de tirailleurs algériens stationné à Blida, en attendant le départ pour l'Italie. Démobilisé, il entre au Parti du peuple algérien (PPA) et milite activement tout en travaillant comme secrétaire de la commune mixte de Châteaudun-du-Rhumel (Chelghoum Laid). Recherché par la police française dans l'affaire dite du «complot de l'OS» (1950), il est arrêté quelques mois plus tard dans l'ouest du pays. Il est jugé en 1951, après avoir subi plusieurs semaines d'interrogatoire et de torture, et condamné à 5 ans de prison, 10 ans d'interdiction de séjour, 10 ans de privation des droits civiques et 500.000 francs d'amende pour «atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat». Prisonnier politique, il est transféré en 1953 à la prison d'Albi dans le Tarn (sud-ouest de la France) où le régime carcéral, plus souple, lui permet de s'adonner à son loisir favori, la lecture, qui lui permet de forger sa culture et sa formation politique. Transféré à la prison de Maison Carrée au cours de l'été 1954, il est régulièrement tenu au courant des préparatifs de novembre 1954. Il met également en chantier et supervise la rédaction d'une base doctrinale destinée à compléter et à affiner les objectifs contenus dans la Proclamation du 1er Novembre 1954. Appuyé par Larbi Ben M'hidi, il fait adopter au Congrès de la Soummam du 20 Août 1956 un statut pour l'Armée de libération nationale (ALN) devant se soumettre aux «lois de la guerre» et, surtout, devenir une plateforme politique dans laquelle est affirmée la primauté du politique sur le militaire et de l'intérieur sur l'extérieur. Attiré à Tetouan dans un piège par ses compagnons d'armes, il sera étranglé ce jour par un des trois «B». A ce jour, la sépulture de Abane n'est pas encore connue.



1978 MOHAMED BOUKHAROUBA

Mohamed ben Brahim Boukharouba, dit Houari Boumediène, né le 23 août 1932 à Aïn Hassainia (wilaya de Guelma) et mort le 27 décembre 1978 à Alger, est un colonel et un Homme d'État algérien. Militaire de carrière, chef de l'état-major général de l'Armée de libération nationale de 1959 à 1962, il occupe de hautes fonctions d'Etat, tel que ministre de la Défense sous Ben Bella, en septembre 1962, poste qu'il cumule avec celui de vice-Premier ministre durant la présidence d'Ahmed Ben Bella de septembre 1963 à juin 1965. Suite à un coup d'Etat militaire, Houari Boumediène devient le deuxième président de la République algérienne démocratique et populaire du 19 juin 1965 au 27 décembre 1978 tout en gardant son portefeuille de ministre de la Défense. Il a été président du Front de libération nationale durant son mandat à la présidence de la République. Il fut secrétaire général du mouvement des non-alignés de septembre 1973 à août 1976. Le jeune Mohamed Boukharouba assiste aux événements sanglants du 8 Mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata. Il s'inscrit à Constantine, comme élève de langue et littérature arabes. Il étudie à la zaouïa Khatténia et à l'institut Ben Badis. Il entre, comme beaucoup de jeunes de sa génération aux Scouts musulmans, première pépinière du nationalisme algérien et milite à la base dans le parti nationaliste le plus radical, le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). En 1950, il poursuit ses études à la Zitouna, de Tunis, mais le conservatisme somnolent de la vieille université de l'Olivier ne lui convient guère et il s'en va, un an plus tard, suivre au Caire, en auditeur libre, l'enseignement de la prestigieuse université religieuse al-Azhar et les cours du soir de l'école Khiddouia. Il ne peut compter alors que sur une maigre bourse et il gagne sa vie comme instituteur. Sous sa direction, plusieurs actions sont entreprises en vue d'estomper sur le plan intérieur, les tensions nées de la guerre d'Indépendance. En 1968, il réussit à faire évacuer la base militaire occupée par la France à Mers El-Kébir (Oran) ; alors que sur le plan économique, il opte pour le modèle socialiste et fait construire sur la base de ce choix beaucoup d'usines et d'écoles. Il contribue surtout, le 24 février 1971, au nom du principe de la récupération des richesses nationales, à la nationalisation des hydrocarbures, au grand dam de la France. Il décèdera ce jour de la maladie de Waldenström.

Cuisine

Blettes et pommes de terre à la sauce béchamel



Ingrédients :
3 pommes de terre
400 g de blettes
30 g de beurre
30 g de farine
Du lait
Sel, poivre

Préparation :
Faire cuire les pommes de terre lavées 30 min dans de l'eau salée. Faire cuire les blettes lavées et coupées 10 min à la vapeur. Peler les pommes de terre, les couper en petits morceaux puis les déposer dans le fond d'un plat. Egoutter les blettes puis en recouvrir les pommes de terre. Préparer la béchamel ; faire fondre le beurre dans une casserole sur feu doux, verser la farine petit à petit en mélangeant jusqu'à l'obtention d'une pâte qu'on appelle un roux, verser le lait froid sur cette pâte en délayant avec le fouet sur feu moyen, dès que la sauce à épaissir verser à nouveau du lait et faire épaissir sur le feu en fouettant sans arrêt jusqu'à l'obtention d'une sauce très onctueuse, saler, poivrer légèrement. Verser la sauce sur les légumes et servir chaud.

Gâteau à la noix de coco



Ingrédients :
190 g de noix de coco râpée
50 g de maïzena
3 œufs
30 cl de lait
20 cl de crème fraîche
1 boîte de lait concentré sucré
2 c. à soupe bombées de sucre

Pour le glaçage :
100 g de chocolat noir
10 cl de crème liquide
Préparation :
Dans un grand saladier, mélanger la maïzena, le sucre glace et le lait. Rajouter le lait concentré, la crème fraîche, la noix de coco, les jaunes d'œufs. Monter les blancs en neige, les incorporer délicatement au mélange. Verser l'appareil dans un moule à manqué et recouvrir de papier d'aluminium. Faire cuire dans un four cuire au bain-marie pendant 1h20. Faire bouillir la crème liquide et la verser sur le chocolat en morceaux. Napper le gâteau de cette ganache et saupoudrer d'un peu de noix de coco puis laisser prendre au réfrigérateur.

MAQUILLAGE DES YEUX

Un regard aux cils recourbés

Quoi de plus séduisant qu'un regard ombré de jolis cils bien recourbés ?

Les vôtres sont fins, raides ou clairsemés ? Ne désespérez pas : il existe des techniques efficaces pour y remédier.



Permanente des cils

C'est la dernière option si vous manquez de temps ou si vous détestez vous maquiller. Elle s'effectue en institut de beauté et consiste à placer un bigoudi au bord de la paupière. Les cils sont ensuite recourbés sur ce dernier, avant d'être enduits d'un produit qui met en forme et d'un produit qui fixe.

Pour modifier la forme des cils (laquelle est déterminée génétiquement) il faut recourir au mascara, élément incontournable d'un maquillage des yeux réussi.

Si vous désirez renforcer la courbure de vos cils, choisissez tout simplement un mascara dit recourbant. Commencez toujours par appliquer du produit sur les cils supérieurs, en partant de la racine vers les pointes et en imprimant un mouvement de zigzag. Manipulez votre brosse de mascara comme votre brosse ronde lorsque vous effectuez un brushing de votre chevelure.

Le recourbe-cils

Cet accessoire peut être utilisé seul ou en complément du mascara. Il suffit de placer

les cils entre les mâchoires de la pince en partant des racines et de serrer ensuite le manche de l'accessoire durant quelques secondes avant de relâcher. Si besoin est, chauffez légèrement le recourbe-cils au sèche-cheveux avant de l'utiliser, afin de créer un effet fer à friser. Si vous appliquez simultanément du mascara, utilisez le recourbe-cils juste après la pose de ce dernier, alors qu'il est encore humide.

Courbure au doigt, pourquoi pas

Pour accentuer encore l'effet du mascara, directement après avoir posé celui-ci, appuyez sur la pointe des cils avec votre index et maintenez la pression jusqu'à ce que le mascara sèche. Effectuez ce geste toujours après avoir soigneusement lavé vos mains afin d'éviter toute infection oculaire.

HYGIÈNE MAISON

Entretien de la salle de bains

Au quotidien, le mot d'ordre est d'entretenir la salle de bains tous les jours, pour la maintenir au mieux de sa forme. Ne négligez rien, désinfectez régulièrement tous les sanitaires et accessoires pour éliminer les bactéries de toutes sortes.

Une blancheur éclatante

Pour redonner sa blancheur à la céramique, passez un chiffon imprégné d'essence de térébenthine et de sel fin puis rincez. Il est plus prudent d'aérer pendant l'opération !

Si des taches de moisissures apparaissent, supprimez-les au plus vite en passant une éponge imbibée d'eau de Javel et rincez abondamment.

Le sol

Quel que soit sa composition, le sol, même en bois, devra être imperméabilisé. Il sera systématiquement épongé pour éliminer les projections d'eau et éviter toute infiltration. Tous les 2 ou 3



jours, un lavage avec une bonne serpillière, imbibée d'un produit désinfectant, fera très bien l'affaire.

Les miroirs

Passez sur le miroir un tampon de coton légèrement imbibé d'huile incolore pour bébé. Étalez puis essuyez très vite avec un torchon sec. En principe, l'opération est à renouveler chaque semaine.

Les sanitaires

La baignoire et le bac à douche exigent

un dégrassage après chaque utilisation, afin d'éviter d'avoir à frotter une succession de niveaux grisâtres laissés par les différents bains ou douche.

Les robinets

Pour la base du robinet, bien souvent encrêlé par le calcaire qui s'incruste, versez un mélange d'eau et de vinaigre blanc chaud. Laissez agir quelques min, grattez avec un bâtonnet de bois pour manucure, rincez puis essuyez. Evitez à tous prix l'emploi d'un couteau métal

Trucs et astuces

Nettoyage des cravates



Étalez la cravate à plat sur la table. Humidifiez avec de l'eau ajoutée d'un peu d'ammoniaque un tissu propre, couvrez la cravate avec. Une fois salie, renouvelez-le. Si vous constatez que la cravate n'est plus sale, repassez avec un fer à vapeur.

Vieilles taches de peinture vêtement



Pour débarrasser des vêtements de travail de vieilles taches de peinture durcie : trempez-les dans une solution d'eau (2 litre) 2 c. à soupe de térébenthine et 2 c. à soupe d'ammoniaque.

Avant-premier lavage d'un linge qui déteint



Remplissez une grande bassine ou le fond de la baignoire d'eau froide, ajoutez 1/2 l de vinaigre et 1 poignée de gros sel. Laissez tremper 10 minutes, puis rincez à l'eau froide et séchez

Redonner sa fraîcheur à un tissu noir



Un tissu noir lavable et lustré retrouvera sa fraîcheur si vous le faite séjourner dans un bain de feuilles de lierre.

Une découverte prometteuse contre l'insomnie

Une avancée majeure réalisée par une équipe de l'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill (IR-CUSM) et de l'Université McGill révèle le mécanisme de la mélatonine connue comme « l'hormone du sommeil ».



La recherche, conduite en collaboration avec des scientifiques en Italie, vient d'identifier le rôle clé d'un récepteur de la mélatonine dans le cerveau qui favorise le sommeil profond, dit réparateur. Cette découverte a permis aux chercheurs de développer une nouvelle médication, appelée UCM765, qui active spécifiquement ce récepteur. Ces résultats prometteurs, publiés dans le Journal of Neuroscience, ouvrent la voie au développement de traitements potentiels pour l'insomnie – un problème majeur de santé publique qui touche des millions de personnes à travers le monde.

« Nous avons passé plusieurs années à développer des médicaments qui agissent de manière sélective sur un seul récepteur de la mélatonine afin de favoriser uniquement le sommeil profond – qui selon nous est la clé dans le traitement de l'insomnie », dit la Dre Gabriella Gobbi, chercheuse en psychiatrie à l'IR-CUSM et auteure principale de l'étude. « Le sommeil profond a un effet régénérateur, il augmente la mémoire et active le métabolisme tout en abaissant la pression sanguine et ralentissant le rythme cardiaque. » La plupart des traitements utilisés jusqu'à présent, telles que les benzodiazépines, agissent de

manière peu efficace sur le sommeil profond et peuvent conduire à une dépendance et à des troubles cognitifs.

Les chercheurs se sont intéressés à la mélatonine pour ses effets sur l'activité cérébrale, sur la dépression et l'anxiété. La mélatonine est une hormone importante produite par la glande pinéale (située dans le cerveau), en absence de lumière. Présente dans l'ensemble du règne animal, elle joue un rôle dans la régulation du cycle du sommeil et des rythmes circadiens.

L'équipe de recherche a découvert que les deux principaux récepteurs de la mélatonine, MT1 et MT2, avaient des rôles opposés dans la régulation du sommeil. « Nous avons démontré que les récepteurs MT1 agissent sur le sommeil REM pour rapid eye movement et bloquent le sommeil non-REM, alors que les récepteurs MT2 favorisent le sommeil non-REM aussi appelé sommeil profond », explique la Dre Gobbi, qui est également professeure associée en psychiatrie à la Faculté de médecine de l'Université McGill. « La précision du rôle des MT2 de la mélatonine représente une percée scientifique importante qui les place comme nouvelle cible prometteuse pour de futurs traitements de

l'insomnie. Cette découverte explique également l'effet hypnotique et peu concluant des comprimés de mélatonine en vente sans ordonnance, qui agissent sur les deux récepteurs aux effets opposés. »

Développée avec un groupe de chimistes sous la direction du professeur Tarzia à Urbino et du professeur Mor à Parme, Italie, la médication UCM 765, cible sélectivement les récepteurs MT2 en augmentant les phases de sommeil profond chez les rats et des souris. De plus, cette molécule agit dans la région du cerveau du thalamus réticulaire qui est le « centre moteur » du sommeil profond. « Cette nouvelle médication, contrairement aux traitements traditionnels pour l'insomnie, augmente le sommeil profond sans détruire ». L'architecture du sommeil, explique la Dre Gobbi. C'est-à-dire elle conserve les mêmes épisodes de sommeil REM. « Le développement de cette pharmacologie, ciblant les récepteurs du sommeil profond pour combattre l'insomnie, représente une avancée majeure dans le développement de nos compétences à gérer ce problème de santé publique commun à de nombreux pays », conclut le Dr Vassilios Papadopoulos, directeur de l'Institut de recherche du CUSM.

Les patchs de pieds pour débarrasser le corps des déchets



Des patchs à coller sous les pieds promettent de débarrasser le corps de ses "déchets"... «Détox» : le terme a le vent en poupe. Il promet de débarrasser le corps des « déchets » issus de notre propre métabolisme ou provenant des aliments, de l'eau ou de l'air. Les méthodes ne manquent pas, mais la tendance est aux patchs pour pieds, tels ceux vendus par Bodytox, Sana-Détox, Orescience...

Collés sur la voûte plantaire, ils absorberaient les toxines pendant le sommeil. La preuve ? Le lendemain, le patch est devenu marron foncé. Un effet thérapeutique évident pour ses promoteurs : « Les maladies dues à une trop forte toxicité sont en augmentation constante. Le cancer et les maladies cardio-vasculaires sont les premiers de la liste », assure ainsi Bodytox sur son site. Le patch préviendrait donc ces graves pathologies... CQFD ! Prudente, la société rajoute : « Ce produit ne remplace pas un diagnostic médical et n'a pas d'effet préventif. » Il faut dire qu'aux Etats-Unis, la société Kinoki, qui fabriquait le même genre de patchs, a été condamnée pour publicité mensongère.

Pas d'élimination par les pieds

« Les pieds ne jouent aucun rôle dans l'élimination de déchets du métabolisme ou des xénobiotiques, c'est-à-dire des produits potentiellement toxiques et provenant de l'environnement ! » répond, interloqué, Robert Barouki, directeur du Laboratoire toxicologie, pharmacologie et signalisation cellulaire à l'université Paris-Descartes. « C'est essentiellement au niveau du foie que l'organisme dispose de systèmes efficaces pour éliminer ses propres déchets, via l'urine. »

D'autres voies tout aussi efficaces sont utilisées pour l'élimination de xénobiotiques comme les hydrocarbures. « Ce sont des molécules généralement solubles dans les lipides. Pour qu'elles puissent être éliminées, elles doivent d'abord être solubles dans l'eau. Ces transformations sont réalisées grâce à l'action d'enzymes de la famille des cytochromes P450, produites dans quasiment toutes les cellules, mais surtout dans le foie », explique Francelyne Marano, chercheuse au Laboratoire des réponses moléculaires et cellulaires aux xénobiotiques à l'université Paris-Diderot.

La sueur fait noircir le patch

Quand ces systèmes sont dépassés, une pseudo-détox par les pieds ne sert donc à rien. Reste à comprendre comment les patchs noircissent pendant le sommeil. Nous avons simplement exposé nos patchs à la chaleur, à l'air libre et à l'eau distillée. Dans ce dernier cas, le patch vire immédiatement au noir. Conclusion : l'eau contenue dans la sueur fait noircir les patchs plus sûrement que les « toxines » qu'ils sont censés avoir absorbées !

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BASKETBALL

Inventeur : **James Naismith**
Date : **1831** Lieu : **États-Unis**

En 1831, James Naismith, alors professeur d'éducation physique se voit confier la tâche de créer une distraction physique pour une classe de dix-huit élèves. Naismith essaie d'abord d'occuper les jeunes gens avec du football en salle, puis du hockey, mais ces deux sports sont trop violents pour être joués en intérieur. Naismith doit donc éliminer les tacles et les tirs directs dangereux pour les vitres du gymnase. Le problème du tacle est vite réglé : il suffit de jouer avec les mains. En plaçant le but en hauteur et en obligeant les joueurs à faire passer le ballon par-dessus un cercle, le seul moyen de marquer un point serait d'effectuer des tirs paraboliques, donc peu dangereux ! Avec ces principes de bases, James Naismith élabore rapidement les autres règles, et le premier match de basketball de l'histoire peut commencer. Rapidement, le basketball devient un sport très populaire.



| Horaires des prières pour Alger et ses environs | |
|---|-------|
| Fadjr | 06h28 |
| Dohr | 12h48 |
| Asr | 15h19 |
| Maghreb | 17h37 |
| Icha | 19h05 |

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

ÉPONGER LA DETTE DU MCA

Le comité des supporters crée une cellule d'investissement



La crise de la dette, qui secoue le MC Alger depuis un bon bout de temps, et qui a atteint son point culminant ces dernières années, était hier à Alger, au centre des débats du comité des supporters de cette formation.

PAR MOURAD SALHI

En effet, une cellule d'investissement indépendante composée d'experts en économie, juristes, responsables des supporters et anciens joueurs, a été mise en place afin d'amasser des fonds et pouvoir payer les dettes du club. « Désormais nous voulons intervenir de manière plus efficace. Pour ce faire nous avons procédé à la création d'une cellule d'investissement qui s'occupera de la collecte de dons afin de payer les dettes de notre club. Sa mission s'étalera sur une année, voire même plus et s'il y aura un surplus, on augmentera le capital du club.

La somme collectée durant cette période sera versée à la caisse du club par un huissier de justice » a indiqué le secrétaire général du comité des supporters du MCA, Karim Benchikh. Cette cellule, qui devrait entamer sa mission dans les prochains jours, ignore encore le montant exact des dettes du club « une chose est sûre, le MCA à une dette colossale, mais moi personnellement je ne connais pas le montant exact, mais si besoin est, on le demandera aux dirigeants » a confirmé M. Benchikh. Il y a lieu de signaler que cette

cellule a vu le jour le 26 novembre dernier, mais elle n'a pas encore entamé son travail. L'expert économique, Abdelmalek Serai, a indiqué au cours de son intervention lors de la conférence organisée au forum *El Moudjahid*, qu'il avait même proposé de créer un comité d'experts qui aura la charge d'étudier les choses au sein de cette vieille formation algéroise. « Au Mouloudia il n'y a ni management, ni de marketing, ni autre chose dans ce sens. C'est pour cette raison que j'avais proposé de créer un comité d'experts restreint pour étudier toutes les difficultés du club et trouver par la suite des solutions adéquates. Au Mouloudia il ne reste que l'histoire, la planification malheureusement n'existe pas » a indiqué l'orateur. « Pour entamer le travail, a-t-il précisé, il faut d'abord régler le côté juridique de cette cellule, car toute collecte de fonds se fait dans le cadre réglementaire, et choisir par la suite le comité et établir un plan de marketing » a-t-il ajouté. « Le plus important pour l'heure, dira-t-il, c'est de payer les dettes, le reste viendra au fur et à mesure ». A-t-il conclu. **M. S.**

PHILIPPINES

Le typhon Washi fait 1.249 morts et 1.100 disparus

Le bilan du typhon Washi, qui a frappé les Philippines à la mi-décembre, s'est élevé à 1.249 morts et 1.100 disparus, selon des statistiques officielles communiquées hier.

La tempête a détruit quelque 10.000 habitations et fait 300.000 sinistrés. Le rayon des opérations de recherches a été étendu à 300 km autour du point le plus touché, selon les autorités. « Aussi longtemps qu'il y aura des corps en mer, nous continuerons les opérations de recherches, même si cela dure après le Nouvel An », a affirmé le directeur de l'agence chargée des situations d'urgence. Le

16 décembre, une violente tempête tropicale a balayé le sud des Philippines, touchant particulièrement les villes côtières de Cagayan de Oro et Iligan, sur l'île de Mindanao, et submergeant les habitations des populations les plus démunies, érigées sur des terrains proches de cours d'eau.

Les Nations unies ont lancé un appel à l'aide internationale, pour rassembler plus de 28 millions de dollars, destinés à l'approvisionnement des sinistrés en eau potable, en denrées alimentaires et en abris d'urgence.

DOSSIER DES NOUVEAUX PARTIS

Ould Kablia veut un traitement rapide

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a instruit ses services de traiter avec "célérité" les dossiers de création de nouveaux partis politiques, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

M. Ould Kablia a réuni dimanche les services concernés de son département pour l'examen de la question de la conformité des dossiers de création des partis politiques avec les dispositions législatives, précise la même source.

Les partis, dont l'examen des dossiers révélera la recevabilité (dossiers complets et conformes) pourront tenir leur congrès constitutifs "dès délivrance de la décision du ministère chargé de l'Intérieur", et ce, "dans les quinze jours qui suivent la date de publication de la loi organique relative aux partis politiques".

A cet effet, le ministère de l'Intérieur a souligné les conditions "légal" pour la création d'un parti politique et les documents à fournir, à savoir une demande de constitution d'un parti politique, signée par trois membres fondateurs mentionnant le nom et l'adresse du siège du parti politique ainsi que ceux de ses représentations locales, si elles existent.

Il s'agit également du projet de statut du parti en trois exemplaires, l'avant-projet du programme politique, les extraits d'actes de naissance, les extraits du casier judiciaires numéro 3, les certificats de nationalité algérienne et les certificats de résidence des membres fondateurs.

Il est requis aussi un engagement écrit et signé par au moins deux membres fondateurs par wilaya, issus du quart des wilayas du territoire national au moins, ajoute le communiqué du ministère

Cet engagement porte, est-il précisé, sur le respect des dispositions de la Constitution et des lois en vigueur, ainsi que la tenue du congrès constitutif du parti



politique dans un délai maximum d'une année, à compter de la publication dans deux quotidiens d'information nationale de l'autorisation du ministre chargé de l'Intérieur.

Pour être "valablement" réuni, le congrès constitutif doit être représentatif de plus du tiers du nombre de wilayas au moins, répartis à travers le territoire national et doit réunir au moins quatre cents à cinq cents congressistes, élus par mille six cents adhérents au moins, sans que le nombre de congressistes ne soit inférieur à seize par wilaya et celui des adhérents inférieur à cent (100) par wilaya, est-il encore précisé. Le nombre de congressistes doit également comprendre une proportion "représentative" de femmes.

Le ministère de l'Intérieur assure, enfin, que ses services concernés restent à la disposition des représentants des partis politiques en voie de création pour "répondre à leurs questionnements et préoccupations".

PÉRIL SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

Christine Lagarde tire la sonnette d'alarme

Les problèmes financiers et la récession continuent de hanter les puissances économiques qui ont du mal à renouer avec la croissance économique.

L'économie mondiale est "dans une situation dangereuse" et les dirigeants européens doivent accélérer la mise en œuvre des mesures décidées, notamment lors du sommet de Bruxelles, déclare Christine Lagarde, selon *Reuters*. La directrice générale du Fonds monétaire international fait le constat que les discussions entre Nicolas Sarkozy, Angela Merkel et leurs homologues n'ont pas encore stoppé la crise, tout en se gardant de prononcer des noms. "Le sommet du 9 décembre n'était pas assez détaillé sur les aspects financiers et trop compliqué sur les principes fondamentaux", dit-elle. Les chefs d'Etat et de gouvernement européens avaient alors prévu un changement des traités de l'Union pour renforcer l'intégration budgétaire et engager chaque pays à respecter les règles. "Il y a eu des progrès considérables en Europe mais ils sont graduels et mal compris. Il faut accélérer la mise en œuvre des mesures", insiste Christine Lagarde. Il

serait utile, selon elle, que les Européens "parlent d'une seule voix et annoncent un calendrier simple et détaillé". La directrice générale du FMI estime que "l'économie mondiale est dans une situation dangereuse (...) à un tournant très dangereux." Elle note que les Etats-Unis, le principal acteur de l'économie mondiale, sont touchés et que les pays émergents, moteurs des années 2000, sont grippés. Christine Lagarde évoque la Chine, le Brésil et la Russie où "les prévisions de croissance sont revues à la baisse". Le FMI, qui doit livrer fin janvier ses prévisions économiques mondiales, tablait jusqu'ici sur une croissance de 4%. Mais la directrice générale du FMI a déjà prévenu que ce chiffre serait revu à la baisse.

Les réformes économiques et les plans de réajustement concoctés dans certains pays industrialisés avec leurs plans d'austérité et de rigueur budgétaire sont censés limiter les effets de la crise économique et financière dans certains pays du G 8, tels que l'Italie, la France et les Etats-Unis d'Amérique.

A. A.